



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

(UAC)



FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES (FLASH)

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE (EDP)

ESPACES, CULTURE ET DEVELOPPEMENT

LABORATOIRE D'ANALYSE ET DE RECHERCHE RELIGIONS ESPACES ET
DEVELOPPEMENT (LARRED)

Filière : Sociologie anthropologie

Mémoire du Diplôme d'Etudes Approfondies

Sujet :

**SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE ET
FINANCEMENT DU *HADJ* A SEGBANA**

Réalisé par :

Jean MOISE

Sous la direction de:

Prof. Dr. Dodji AMOUZOUVI

Maître de conférences des Université du CAMES

Membres du jury :

Président : Prof. Dr. AHODEKON Cyriaque

Rapporteur : Prof. Dr. Dodji AMOUZOUVI

Examineur : Dr. Charles BABADJIDE

Soutenu le 10 mai 2016

Mention : Très bien

Note : 17/20

Année académique 2015-2016

SOMMAIRE

Dédicace.....	3
Remerciements.....	4
Liste des sigles et abréviation.....	5
Liste des tableaux.....	6
Résumé/Abstract.....	7
Introduction.....	8
Première partie : Cadre théorique et considérations méthodologiques.....	9
CHAPITRE I : Cadre théorique.....	9
CHAPITREII : Approches méthodologiques.....	22
Deuxième partie.....	
CHAPITRE III : Les pratiques solidaires autour du <i>hadj</i> , éléments descriptifs du phénomène.....	35
CHAPITRE IV : Les solidarités communautaires à l'épreuve de logique utilitariste.....	48
Conclusion.....	62
Références bibliographiques.....	66
Annexes.....	69
Table des matières.....	72

DEDICACE

A

- Mon père **Moïse BIO FOLLY**
- Ma mère **Zénabou KARIMOU**

REMERCIEMENTS

J'adresse mes sincères remerciements à :

- Mon directeur de mémoire, Prof. Dr. Dodji AMOUZOUVI pour sa grande disponibilité à conduire ce travail de recherche ;
- Mes professeurs de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire de la FLASH ;
- Mes collègues et collaborateurs du LARRED ;
- Mes petits frères mes sœurs pour leurs divers encouragements et appuis depuis la tendre enfance ;
- Mes adorables amis de la neuvième promotion. Je ne peux citer un seul, tant le choix m'est difficile ;
- Mes frères et sœurs spirituels qui durant tout ce parcours se sont faits présents à mes côtés par leurs multiples encouragements.

SIGLES ET ABREVIATIONS

CREDOC : Centre de Recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.

INSAE : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique

UAC : Université d'Abomey-Calavi

FLASH : Faculté des lettres, Arts et Sciences Humaines

LASDEL : Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local

LARRED: Laboratoire d'Analyse et de Recherche : Religions, Espaces et Développement

LISTE DES TABLEAU ET DES FIGURES

Titres	Pages
Tableau I : <i>Répertoire des structures de documentation et types de documents.....</i>	<i>31</i>
Tableau II : <i>Récapitulatif des effectifs des enquêtés par catégories.....</i>	<i>34</i>
Tableau III : <i>Récapitulation du chronogramme d'exécution des tâches de la recherche.....</i>	<i>35</i>
Tableau IV : <i>Récapitulation des effectifs pour les dons financiers.....</i>	<i>38</i>

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : <i>Carte de la commune de Ségbana.....</i>	<i>28</i>
--	-----------

LISTE DES PHOTOS

Photo1 : <i>Accueil d'un pèlerin du retour au milieu des siens.....</i>	<i>43</i>
Photo2 : <i>Un attroupement de femmes travaillant chez un pèlerin à Dina.....</i>	<i>45</i>

RESUME

La solidarité communautaire demeure en contexte de *hadj* dans la commune de Ségbana bien que le lien social soit de plus en plus en crise dans les sociétés africaines contemporaines. Cette recherche vise à étudier les manifestations et les logiques de cette forme de solidarité. Elle repose sur une démarche qualitative appuyée de quelques données quantitatives. Les données ont été collectées à partir des entretiens semi-directifs et d'observations indirectes. Grâce à la théorie de l'acteur stratégique de Crozier et Friedberg (1977), il ressort que les pratiques solidaires en contexte de *hadj* se manifestent au travers des dons financiers, matériels et autres formes d'assistance. Des logiques variées sous-tendent les comportements générés par le *hadj*. Ainsi, il existe un principe de contre-don, manifestée par une contrepartie sous forme de notoriété sociale, d'autopromotion politique et de sécurité sociale.

Mot clé : Solidarité, pratique, logique, *Hadj*, Ségbana.

ABSTRACT

Community solidarity remains in *Hadj* context in Segbana Township in spite of the fact that social link is more and more submitted to crisis in current African societies. This research aims to analyze the manifestations and the logics of this solidarity. It is based on a qualitative approach supported with some quantitative data that have been collected by interviews and indirect observations. Thanks to strategic actor theory of Crozier and Friedberg, it appears that solidarity practices are manifested through gifts and other forms of assistance. Various logics explained the behaviors generated by the *hadj*. Thus it exists counterparts as social notoriety politic promotion and social security.

Key word: Solidarity, practice, logic, *hadj*, Segbana.

Introduction

La solidarité suppose un lien entre des personnes ayant des intérêts communs, des rapports familiaux ou un sentiment d'appartenance collective (Sow et al., 2011). C'est en réalité une manifestation du lien social qui fonde le vivre ensemble. Pour Paré-Kaboré, (2013, c'est un comportement qu'on peut rapporter à l'humanisme, c'est une disposition de la conscience collective qui cultive chez l'individu le devoir de venir en aide à ceux à qui il se sent lié par une communauté d'intérêt. Les sociétés africaines traditionnelles ont souvent été reconnues pour leur solidarité communautaire, voire leur collectivisme, considéré comme une forme de socialisme naturel (Sow et al., 2011). Des recherches à l'exemple des travaux de Kane (1982), ont cependant développé une approche évolutionniste faisant état de ce que la solidarité est un passage obligé pour toutes les sociétés soutenant donc que les sociétés occidentales aujourd'hui atomisées, sont en avance et ont connu par le passé le communautarisme. Kane (1982) généralise et stipule que l'histoire des sociétés aujourd'hui enclines à l'individualisme, rend compte de ce qu'ils ont toutes connu une organisation sociale dans laquelle l'individu n'avait pas d'existence propre. Sur cette base il est abusif de croire que l'Afrique détient l'exclusivité de la solidarité comme valeur sociale. Toutefois, des auteurs comme Paré-Kaboré, (2013), indiquent que, comparée à l'occident, l'Afrique reste le continent sur lequel se manifeste le plus la solidarité de nos jours. Aussi faut-il remarquer que la solidarité africaine dont il est question est de plus en plus malade. Une synergie des effets d'un ensemble de facteurs explique ce phénomène. Parmi ces facteurs, il convient d'évoquer le rôle important de la colonisation et de la mondialisation qui ont toutes deux eu le mérite d'organiser l'extraversion du continent et d'ouvrir ses portes aux valeurs occidentales. Les crises économiques des années 1980 ont apporté leur contribution au processus. Ainsi, la solidarité telle que manifestée par le passé a connu un ralentissement (Marie, 1997) mais sans pour autant disparaître complètement. Elle se déploie aujourd'hui dans le cadre d'évènement singulier comme le *hadj*.

Aussi, la thèse d'une solidarité complètement altruiste a de tout temps suscité de vives critiques. Le débat est encore plus vif quand on sait que Stuart Mill et Bentham, pense que les comportements de l'humain ont toujours été destinés à lui procurer le maximum de plaisir possible. Le débat déjà vieux se renouvelle et devient plus intéressant de nos jours dans la mesure où le lien social se fait de plus en plus lâche.

La présente recherche autour des solidarités communautaires manifestées en contexte du *hadj*, s'inscrit dans la logique de ces débats. Elle aborde non seulement les pratiques solidaires, mais aussi s'attèle à mettre en exergue les logiques de ces comportements.

Ainsi la recherche est structurée en deux parties. La première présente l'approche théorique et méthodologique utilisée, et la seconde présente les divers types de pratiques solidaires observés et les logiques qui expliquent les comportements observés.

**Première partie : Approches théorique et
méthodologique de la recherche**

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE

Ce chapitre aborde la problématique de la recherche, le cadre conceptuel et les différents axes de la question

1.1-Problématique

1.1.1. Problème

Le mode d'organisation sociale en Afrique a historiquement valorisé le communautarisme. Selon Mama (2001), il n'y a pas, par exemple dans les langues africaines, un terme pour désigner « identité », terme chargé d'individualité, de singularité selon elle. Pour elle, en Afrique, une personne se présente d'emblée en faisant référence à ses origines et à son appartenance clanique ou ethnique. Dans ce mode d'organisation l'individu n'a pas d'existence propre il n'existe que par le groupe. Ngakoutou (2004 :28), comme Mama (2001), affirme que pour l'Africain, « il n'y a pas de coupure entre le moi et le non-moi, entre le monde et l'homme ». SDans la culture qui est transmise en Afrique noire, les représentations collectives tiennent une place très importante. (Ngakoutou, 2004, p. 26). La solidarité apparaît dès lors comme une valeur cardinale. Ainsi, la vie économique n'a de sens qu'intégrée dans la vie sociale et religieuse, le maintien de la cohésion sociale l'emporte sur l'accumulation des richesses matérielles, et l'économique est le vecteur d'un message et d'une symbolique sociale. (Escallier, 2001, par 3).

Comme on peut s'y attendre alors, le bouleversement de tout cet équilibre orchestré principalement par la colonisation s'est vite répercuté sur la solidarité. Ainsi, l'urbanisation progressive, la multiplication des réseaux d'appartenance sociale des individus (lié au mode de vie moderne) qui infléchit le contrôle du groupe d'appartenance et la crise économique des années 1980 ont radicalement contribué à l'amorce d'une nouvelle ère fait de l'autonomisation croissante de l'individu vis-à-vis du corps social. Dès lors, l'image d'une Afrique solidaire opposée à un occident individualiste est devenue un mythe (Vidal, 1994). L'individu s'étant extrait du carcan communautariste institué a pris son envol refusant de plus en plus

la solidarité de proximité laquelle l'a déçu de par son incapacité à subjuguier les effets des diverse crises économiques (Marie, 1998). Par conséquent, l'Afrique contemporaine est caractérisée par « la précarisation et la problématisation des solidarités communautaires » (Marie, 1998 :53).

Dans le contexte béninois et particulièrement à Ségbana, cette crise du lien social se vit au quotidien. On assiste en effet à un ralentissement de certaines formes d'assistance qui jadis témoignaient de la vitalité de la solidarité comme valeur au fondement du fonctionnement des groupes sociaux. La famille, la composante élémentaire du corps social se nucléarise rompant avec les formes traditionnelles de familles élargies qui servaient de cadre au développement à la solidarité familiale. Au-delà du cadre familial, les pratiques d'assistance mutuelle historiquement institutionnalisées disparaissent aussi. C'est par exemple le cas avec la disparition dans les milieux ruraux des tours de travail organisés au sein des villages, c'est aussi le cas avec la disparition du système d'échange d'enfant qui a longtemps été une stratégie de maintien des liens entre les familles (Grosheny et al., 2014). Il faut relever toutefois que certains évènements continuent de réveiller les manifestations solidaires au sein des communautés.

Cependant, si partout ailleurs, l'on assiste aujourd'hui à un recul de la solidarité communautaire, le *hadj* semble s'extraire à cette règle. En effet, à Ségbana cet évènement sert d'occasion ou s'exprime sans retenue la solidarité des groupes d'appartenance des individus désireux de l'accomplir. C'est d'ailleurs cette forte mobilisation sociale qui donne à beaucoup la possibilité d'accomplir ce pilier de l'islam vue les exigences financières qui lui sont liées. Les enquêtes exploratoires réalisées dans le cadre de cette recherche révèlent, qu'il faut plus de deux millions de FCFA pour couvrir les dépenses associées à l'accomplissement de ce rite. Ainsi donc, cette survie des solidarités communautaires autour du *hadj* interpelle et incite à se pencher sur la question non seulement pour la décrire mais aussi rendre compte des logiques qui expliquent le phénomène.

Or bien que l'importance de telles analyses soit perceptible, peu d'attention a jusque-là été accordée à cette problématique au Bénin.

La présente recherche se propose de combler le vide et s'applique à répondre au questionnement suivant : Comment se manifeste et se justifie la solidarité dans un contexte de financement du *hadj* à Ségbana ?

1.1.2. Hypothèse

- ❖ La solidarité se manifeste dans le contexte du *hadj* à Ségbana par des dons et d'autres formes d'assistance ;
- ❖ La solidarité en contexte du *hadj* à Ségbana est sous-tendue par des logiques utilitaristes.

1.1.3. Objectifs

1.1.3.1. Objectif général

L'objectif général de la recherche est d'analyser les pratiques solidaires liées au *hadj* et leurs logiques.

1.1.3.2. Objectifs spécifiques

- ❖ Décrire les différentes pratiques solidaires développées en contexte du *hadj* à Ségbana et les acteurs impliqués ;
- ❖ Examiner les logiques des pratiques solidaires constatées en contexte du *hadj* à Ségbana.

1.2. Délimitation thématique et clarification conceptuelle

Cette section présente l'angle sociologique dans lequel s'insère la recherche et la définition des concepts importants utilisés.

1.2.1. Délimitation thématique

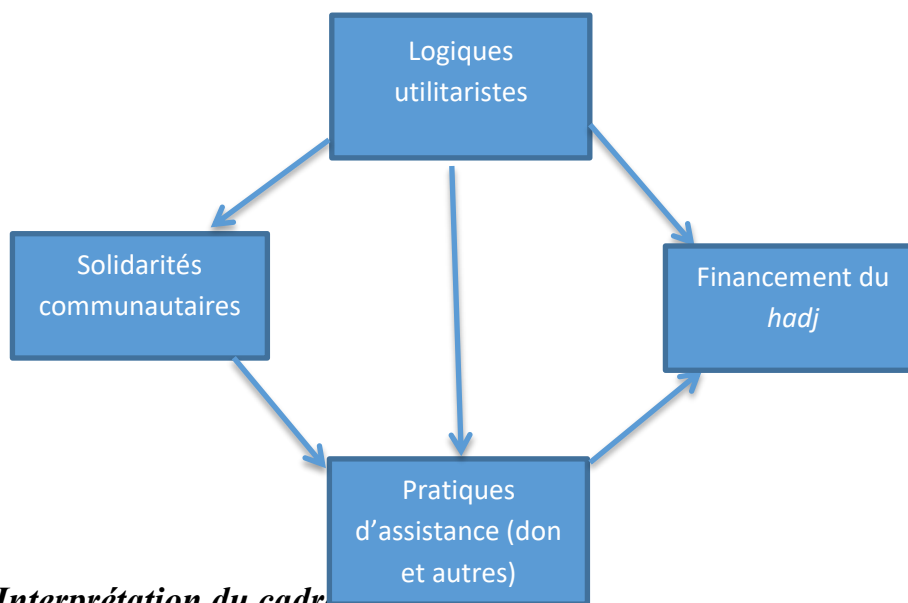
Ce travail sur le sujet « Solidarités communautaires et financement du *hadj* à Ségbana », s'inscrit dans deux branches sociologiques : la sociologie du don et la sociologie religieuse. Il analyse les formes d'échange de bien et de service et interroge les logiques qui les accompagne, le tout dans le contexte d'un phénomène religieux qu'est le *hadj*.

1.2.2. Clarification conceptuelle

Ce travail repose sur un certain nombre de concepts clés dont les sens envisagés obéissent à la logique du contexte qui est le sien. Ainsi, il est apparu nécessaire de les exposer afin d'éviter toute équivoque. Cela aura l'avantage d'éviter les confusions dommageables pour la saine compréhension dudit travail.

Mais avant de procéder à la clarification des concepts proprement dit, il est ci-dessous schématisé le cadre conceptuel qui indique les concepts importants à définir.

☞ *Cadre conceptuel*



Interprétation du cadre conceptuel

Le cadre conceptuel schématisé plus haut montre les relations de cause à effet entre les variables en étude autour du phénomène des solidarités communautaires. Le schéma indique que les logiques utilitaristes sont au fondement des solidarités

communautaires en étude. Ces solidarités communautaires se traduisent au travers des assistances sous formes de don et autres assistances à l'égard des pèlerins. Ces diverses pratiques solidaires permettent aux acteurs de faire face aux exigences matérielles et financières du *hadj* dans le cadre de la recherche.

Quant aux concepts à clarifier ils se présentent comme suit :

☞ **Solidarité communautaire**

Etymologiquement le concept de **solidarité** vient du terme latin « *solidus* » : ce qui tient ensemble. D'origine juridique, c'est une notion utilisée pour désigner dans le droit romain, un principe de responsabilité collective en cas de pluralité de créanciers ou de débiteurs d'une même obligation. Ce n'est qu'à la fin du 19^{ème} siècle que la solidarité prend une signification sociale. Ceci fut l'œuvre de Durkheim (1893) dans « *la division du travail social* » (1893). Il y développe la notion de solidarité sociale en tant que lien moral entre individus d'un groupe ou d'une communauté. Dans son sens sociologique durkheimien, la solidarité est un outil d'analyse des différentes formes de cohésion sociale. Ainsi, le concept connut dès lors un long développement dans les sciences sociales avec des propositions définitionnelles aussi riches que diversifiées. Escalier, (2004) le définit alors comme la relation existante entre les personnes conscientes d'appartenir à la même communauté d'intérêts. Laquelle relation entraîne, pour les unes, l'obligation (morale) de ne pas desservir les autres et de leur porter aide et assistance (Escalier, 2004). Cette assistance revêt cinq dimensions à en croire Malamoud (2015). Il s'agit entre autre : du sens affectif de la compassion ; du sens sacrificiel de l'abnégation ; du sens synallagmatique de la mutualité ; du sens coopératif de l'action collective ; et enfin, du sens objectif de l'interdépendance. Hormis peut-être le cas du mariage, la notion juridique de solidarité réunit rarement toutes ces dimensions, mais elle combine toujours au moins quelques-unes d'entre elles, prenant à chaque fois un visage différent.

Aujourd'hui, dans les sciences sociales, la solidarité est envisagée comme un comportement : une action bienfaisante à laquelle des hommes se sentent tenus à l'endroit d'autres hommes, généralement des membres d'un même groupe liés sur une communauté de destin (famille, tribus, profession, entreprise, nation, etc.). A l'échelle de chacun de ces groupes on peut distinguer plusieurs types de solidarité : on parlera de la solidarité familiale à l'échelle de famille, tribal au niveau des tribus, communautaire ou nationale quand on raisonne en terme de communauté ou de pays. Dans ce cadre précis, c'est de l'avant-dernière forme de solidarité qu'il est question. L'on envisage, le groupe social en étude comme une communauté au sens ce concept désigne l'organisation sociale dans laquelle les relations entre les individus sont fondées sur la proximité (affective, géographique ou sociale).

La solidarité communautaire est donc cette forme de solidarité qui en intégrant le cercle familial excède les limites de celui-ci en s'étalant aux confins d'un ou de plusieurs villages, de manière à intégrer tous les acteurs muent par un sentiment d'appartenance commune que ce soit sur une base affective, géographique ou sociale.

Don

Le concept du don très lié à celui de la solidarité dont il en est une manifestation, a pris tout son intérêt anthropologique à partir des travaux fondateurs de (Mauss 1966). Pour celui-ci, le don s'appréhendait comme cette modalité de l'échange entre les groupes ou les individus, régit par la triple obligation de donner, de recevoir et de rendre au moins à l'équivalent. L'érection du contre-don en principe universel comme on peut le lire dans cette définition à dimension triadique n'est toutefois pas acceptée d'où de nouvelles approches de la notion du don. Certains ont voulu à cet effet, différencier le don archaïque de celui moderne. Le premier se prêterait au contre-don pendant que le second caractérisé par un désintérêt remarquable, aurait plus d'affinité avec la philanthropie. C'est dans cette logique que le don sera défini ²comme gratuit au sens de sans retour. « Ce qu'on abandonne à quelqu'un sans rien recevoir de lui en retour », dit Le Petit Robert (2010). Ces

deux approches du concept sont celles qui ont cohabité jusqu'à récemment. Bien qu'opposées on peut noter qu'elles possèdent une similitude intéressante : le don est en fait, rapporté à ce qui circule entre le donneur et le receveur. Ainsi en 1999, on trouve le mot « don » comme entrée dans la toute nouvelle édition du Dictionnaire de sociologie cité par Testart (1999). Et on le définit de la manière suivante : « C'est le juridique qui permet de distinguer les deux phénomènes (don et échange) : le droit d'exiger une contrepartie caractérise l'échange et manque dans le don. Donner, c'est donc se priver du droit de réclamer quelque chose en retour » (Testart, 1999 : 68). On peut s'en apercevoir, cette définition a quelque chose de conciliant et de captivant : elle ne procède pas d'un déni du retour du don mais arrache au donateur le droit à l'exiger. En fait, cette définition ne se prononce tout simplement pas sur le retour effectif. Ce n'est pas son point de départ. En conséquence, le don n'est plus défini par ce qui circule seulement, caractéristique des définitions antérieures. Car à partir du moment où on dit qu'on se prive volontairement de ce droit au retour, on cesse de définir le don par le fait qu'il y a ou non, retour. Il faut noter que se priver du droit au retour ne signifie pas qu'il n'y a pas retour. Il peut y en avoir ou ne pas y en avoir. L'essentiel, c'est que le don n'est plus défini à partir de ce critère.

Ainsi, on pourrait dire à la suite de Godbout, (2004 : 68) que « partant de cette définition, mais en énonçant la proposition complémentaire : le don, c'est rendre le receveur libre de donner. Ou encore : donner, c'est une forme de circulation des choses, une forme de transfert qui libère les partenaires de l'obligation contractuelle de céder quelque chose contre autre chose ». Le don est donc défini dans le cadre de ce travail comme l'action qui consiste à mettre à la disposition d'un tiers un bien tout sans s'attendre forcément à un retour.

Logique utilitariste

L'utilitarisme est avant tout une doctrine philosophique qui fait de l'utile, de tout ce qui sert au bonheur, le principe de toutes les valeurs dans le domaine de la connaissance comme dans celui de l'action. Selon Proudhon (1968), on appelle utilitarisme le système qui consiste à ramener la notion du juste à celle de l'utile ; par à faire de l'intérêt le principe du droit et de la morale. L'utilitarisme est par la suite la doctrine morale et politique de Bentham et de Stuart Mill fondée sur la notion d'utilité et du principe du grand bonheur. Par logique utilitariste il faut donc comprendre, l'état intentionnel, qui ne se préoccupe que de l'utile. Dans le cadre de cette recherche la logique utilitariste correspond à cette tendance qu'ont les acteurs à ne rechercher que leur intérêt au travers des pratiques présentées comme solidaires.

☞ *Hadj*

En fait, ce mot signifie en Arabe "en direction de". *Hadj*, comme un terme islamique, désigne en direction de la Sainte Maison de La Mecque pour accomplir les rites spécifiques. Alternativement, il est défini comme une visite à un endroit précis à un moment précis et dans un but précis. Le lieu précis est la Kaaba et Arafa; le moment précis est le mois du *Hadj* qui sont *Shawwal*, *Thul-Qa'dah* et les dix premiers jours de *Dhul-Hijjah*; et le but spécifique est à venir dans un état *d'Ithram* à un certain endroit avec l'intention d'accomplir le *Hadj*. Le *Hadj* est ce pèlerinage annuel qui se déroule en Arabie Saoudite du 8 au 12 *Dhu-al-Hijjah*, le dernier moi du calendrier islamique.

1.3. Justification du choix du sujet

Le choix de ce sujet repose sur des raisons subjectives et objectives :

1.3.1. Raisons subjectives :

Les pratiques solidaires sont aujourd'hui en pleine crise et régresse considérablement (Marie, 1999). Même dans les sociétés rurales considérées à tort ou à raison comme le dernier bastion de l'Afrique authentique, les assistances mutuelles ou les entraides sont sujets à une contraction. Par conséquent, les circonstances ou évènements qui servaient de cadre à l'expression de la solidarité n'en connaissent plus vraiment. Mais, s'agissant du *hadj* on assiste à un tout autre tableau. La mobilisation sociale autour des candidats pèlerin est une réalité, un fait singulier qui suscite la curiosité scientifique de tout chercheur. Cette poche de résistance de la solidarité telle qu'elle s'observe suscite une curiosité scientifique dans la mesure où les logiques de ces comportements peuvent bien remettre en cause la réalité solidaire comme comportement désintéressé. Etant inscrit en Sociologie du développement, on dispose des outils nécessaires pour mieux faire comprendre cette problématique.

1.3.2. Raison objective :

La raison scientifique concerne l'innovation scientifique liée à cette recherche. En effet, cette recherche entend contribuer à l'analyse de la solidarité en Afrique tout en mettant en exergue les logiques qui se cachent derrière elle. Elle dévoile par conséquent les mutations actuelles du lien social qui valorise l'utile en opposition et au désintéressement qui est sensé caractériser la solidarité. L'étude apparaît donc comme diagnostic de l'état du lien social en Afrique, elle montre et dévoile les mutations qu'il connaît.

1.4. Quelques axes de la question :

L'on aborde dans cette critique de la littérature la solidarité comme catégorie sociale, ou mieux comme un fait social, donc objet d'étude scientifique ; sa

dimension conceptuelle ayant déjà été largement débattue plus haut. Inutile peut-être de le rappeler, elle a nourri les réflexions sociologique et anthropologique dès la genèse de ces deux sciences cousines. Pourtant elle reste un objet autour duquel existent encore de nombreuses théories discordantes. C'est bien cette diversité des points de vue et ce manque palpable de consensus qui rendent intéressant l'analyse de ce phénomène intimement lié à l'ordre social sans cesse s'innovant. Ainsi, bien qu'il existe une pléthore d'écrits sur la catégorie, il est possible de faire pour des besoins de ce travail un regroupement en deux temps : les classiques qui prennent en compte les réflexions des premiers sociologues ou théoriciens ; ensuite viennent les écrits qu'on peut considérer contemporains traitant généralement de la montée de l'individualisme et ses effets sur les pratiques solidaires ou sur la solidarité comme politique publique.

La solidarité comme objet d'étude sociologique est donc apparue et ce pour la première fois dans les travaux de Durkheim (1893). L'auteur s'appuie sur la distinction entre la « solidarité mécanique » et la « solidarité organique » pour analyser l'évolution des sociétés modernes. La solidarité mécanique fonde le lien social au sein des sociétés traditionnelles ; elle dérive principalement de la similitude des membres du groupe et de leurs fonctions. Durkheim considère qu'à mesure que les fonctions sociales se spécialisent et se diversifient, une solidarité organique se substitue à cette solidarité mécanique. Elle se fonde au contraire sur une différenciation des tâches qui inscrit les individus dans des liens d'interdépendance sociale. Autrement dit dans une société moderne, les membres du groupe sont certes spécialisés, mais complémentaires. Aussi, de nombreuses études ont pu contrarier ce principe que pose l'auteur montrant bien dans des sociétés que celui-ci classerait comme archaïques une manifestation de formes de solidarité qui sont organiques.

Néanmoins, les développements de ce dernier et ceux de Gide connurent en France la récupération de théoriciens qui conceptualisent une doctrine politique se voulant scientifique. Du nom du solidarisme, elle se formulait comme l'alternative entre le

libéralisme écrasant et la charité arbitraire incapable d'assigner la justice sociale parce que ne possédant pas toute la propriété contraignante. Bourgeois (1896) s'en fait le principal chantre à travers un petit ouvrage lequel n'était, en fait, qu'un manifeste politique. La portée sociologique de cet ouvrage est le substrat copié des publications de l'époque et se résume à la primauté de la société sur l'individu que le principe de "dette sociale" cher à l'auteur sous-tend. Ainsi, l'individu est redevable à la communauté qui de naissance lui lègue un "capital sociale" en héritage. En conséquence, l'obligation lui est faite d'exercer son autonomie sous son contrôle, d'assister ceux qui connaissent un sort moins reluisant que le sien (Messu, 2001). La politique solidariste selon Bouglé (1906 : 53), est cette nécessité « d'incorporer dans la justice même nombre de devoirs sociaux pour l'accomplissement desquels on s'est reposé, trop longtemps, sur l'arbitraire de la charité ». Pour l'auteur en fait « la puissance sociale précède et seule rend possibles les libertés individuelles ».

Pour résumer, les auteurs de la théorie du solidarisme avaient un combat : instituer une politique solidaire au niveau de l'Etat afin d'assurer la justice sociale justifiée par l'argument scientifique de la dette sociale. Leurs travaux avaient donc une forte connotation idéologique bien que s'inspirant des écrits sociologiques de l'époque auxquels l'on peut d'ailleurs reproché leur vétusté. Aussi, pourrait-on reproché à la théorie et par ricochet les écrits qui l'on instituée, de s'être appesantie sur la solidarité comme préoccupation étatique, donc au niveau macro versant *de facto* dans les analyses relevant beaucoup plus du champ des sciences politiques. Cela zappe en effet toute discussion sociologique sur les formes solidaires au niveau micro, leur rôles, les mécanismes sociaux à elles sous-jacents.

En rupture avec cette démarche, Simmel (1908), un recentrage sociologique dans l'abord de l'objet "solidarité". Observant la généralisation de l'industrialisation en Europe et ses effets sociaux au début du XX^{ème} siècle, il fait des ébauches d'explications de l'individualisme naissant et les formes solidaires à lui liées. Il postule à cet effet que l'élargissement quantitatif du groupe produit une

différenciation accrue de ses membres et se traduit par une individualisation plus poussée. Cette forte expression de l'individualité est source selon lui de la baisse de l'efficacité des mécanismes rapprochés de protection sociale pour ne pas dire de la solidarité de proximité l'individu ne trouvant plus l'intérêt de la conserver. Il faut remarquer là que Simmel mettait déjà l'accent sur la logique utilitariste comme mobile de la solidarité bien qu'il n'en fait aucune mention explicite.

Quant aux écrits contemporains, on note une pléthore de publications sur les trois formes de solidarité : la publique, la privée et la familiale ou de proximité. Pour les besoins de cette recherche et vu l'abondance bibliographique, l'on va se concentrer sur les productions en rapport à la dernière forme c'est-à-dire la solidarité de proximité ou familiales.

Dans cette perspective, c'est d'abord les travaux d'Escallier (2001) sur les répercussions du phénomène urbain sur les formes solidaires qui attire l'attention. L'auteur s'intéresse dans les milieux urbains marocain aux processus d'extinction de la solidarité entre migrants ruraux muent par le passé et pendant leurs années d'intégration à une solidarité sans limite les uns envers les autres. Il conclut que les conditions économiques qu'offres l'urbain assure la baisse du contrôle de la famille, de la tribu ou encore du clan de sorte que les relations, par le passé, régies par la proximité ou par le sang, deviennent plus utilitaires comme en témoigne le plus d'intérêt accordé aux associations de quartier au détriment des rassemblements identitaires.

Outre ceci, la solidarité familiale a fait l'objet d'un vaste programme de recherche en France en 2002. Exécutée par le CREDOC et sous la direction de Messu, cette recherche mettaient en valeur le rôle de la solidarité familiale dans la société française mais tiraient du même coup sur la sonnette d'alarme en ce qui concerne l'extinction progressive de cette forme solidaire phagocytée silencieusement mais décisivement par le système de protection sociale étatique. Les contraintes économiques et les nouvelles formes de vie induites par l'individualisme à outrance

sont présentées comme la gangrène responsable de cet état de fait. Mais les acteurs ne fournissent pas d'explications sociologiques fines sur le processus social qu'induirait ce phénomène de sorte à remettre en cause la solidarité de proximité.

Il faudra attendre la parution en 2008 d'un ouvrage de Paugam pour avoir une idée plus nette sur le phénomène. En fait, partant des mêmes constats de l'effritement des liens sociaux et de l'atomisation croissante du corps social que Simmel il y a plus d'un siècle, il propose une théorie qui met en rapport le niveau de protection sociale des Etats avec le type de rapport d'assistance qui unit les acteurs sociaux ou pour être politologue les citoyens. Ainsi raisonne-t-il à cet effet : « Au fur et à mesure que l'individu voit son existence encadrée par des mécanismes universels de protection, il peut aussi plus facilement se libérer des contraintes et des exigences liées aux formes de protection plus traditionnelles, comme la famille, le voisinage, les corporations, c'est-à-dire tout ce qui constitue le socle des protections rapprochées. Cela ne signifie pas que l'individu est appelé à se couper de ces relations protectrices, mais il en est devenu assurément moins dépendant » Simmel cité par Paugam (2010 : 34). Suivant cette démonstration, l'altération progressive des solidarités de proximité dans les sociétés occidentales s'explique par la généralisation et l'efficacité du système de protection nationale. Autrement, dit la persistance de cette forme solidaire s'expliquerait par l'absence de tels dispositifs. Ce fut donc une interprétation structurale du fait qui est valorisée.

Merla (2011) arbore un tout autre aspect de la question de la solidarité familiale notamment sa fonction sociale dans un texte paru en 2011. Partant de la description des dynamiques par lesquelles cette forme solidaire dans un contexte de séparation géographique, elle met en exergue les fonctions de cette manifestation solidaire. Pour elle, la solidarité manifestée à l'égard de sa famille permet de garder le contact avec cette dernière, de rester "vivant pour elle" et d'être considéré comme membre à part entier de ladite famille en dépit de sa distance. Ainsi, « donner, recevoir, échanger des soutiens matérialisent l'existence des relations familiales » (Bonvalet, et al. 2006 : 102). L'auteur a donc eu le mérite de se pencher comme

peu le font sur la question de la survie des formes solidaires en contexte d'effritement généralisé des liens sociaux en s'interrogeant notamment sur le pourquoi de ces comportements. Mais elle manque de se pencher sur ce qui assure cette survie donc les logiques des acteurs qui participent à ce rapport solidaire.

Ceci dit, il faut noter que les publications en rapport avec les formes solidaires manifestées dans le contexte typique du *hadj* ont quasiment suscité très peu d'intérêt jusque-là. Des productions répertoriées, c'est uniquement chez Hardy, (2009) qu'on en retrouve une brève référence. L'auteur s'intéressait en fait à la tontine comme mode d'organisation économique mobilisant le lien social et permettant aux femmes sénégalaises d'effectuer le *hadj* en dépit de leurs limites financières. Elle a indiqué de passage comment cette pseudo-solidarité fut une stratégie efficace de lutte contre les incapacités individuelles bien que l'argent de la tontine ne serve pas directement à financer le *hadj*. Elle ne met malheureusement pas au cœur de son analyse les modalités de fonctionnement de cette "forme solidaire", les mécanismes qui l'alimentent...etc.

Ainsi, le décryptage de cette littérature permet de poser trois principaux constats. Le premier concerne la tendance à réduire la solidarité de proximité à la solidarité familiale avec pour conséquence le peu d'attention accordée aux pratiques solidaires intégrant des acteurs au-delà du cercle familial. Le second a trait à la préférence marquée pour la question d'extinction des solidarités familiales un moindre intérêt accordé à l'analyse des poches de ses résistances dans le but de mettre en exergue les logiques sociales qui les font tenir. Le troisième montre l'euphorie pour l'approche structurale et l'absence d'analyse cherchant à expliquer la persistance des formes solidaires de type communautaire à partir des logiques et des investis symboliques de la solidarité, c'est-à-dire l'approche par le bas.

En définitive, bien qu'il soit impossible de rendre compte de manière exhaustive des écrits sur la solidarité, le corpus qui vient de faire l'objet de cette revue dévoile les principales lignes d'analyse de cette catégorie sociale. L'état des connaissances

laisse donc transparaître la marginalisation de l'approche individualiste dans l'étude de ce fait social. On note de ce fait, une absence d'analyse des mécanismes sociaux qui les sous-tendent partir d'une lecture des logiques des acteurs et de leurs imaginaires. Or inutile peut-être de le répéter cette tradition sociologique est de loin indiquée pour poser de fins diagnostics qualitatifs. C'est en cela que se particularise la présente recherche, qui, peut en outre être créditée pour le fait d'aborder sur la base d'une analyse poussée, et dans le cadre particulier du *hadj*, les formes que prend, de nos jours cette solidarité et les logiques sociales qui la sous-tendent.

1.5. Modèle théorique d'analyse

La présente recherche examine les formes solidaires en contexte du *hadj*. L'on vise à mettre en évidence les acteurs intervenant dans ce processus ; à décrire la rationalité de leurs comportements afin de rendre compte des mécanismes sociaux qui sous-tendent encore aujourd'hui les solidarités de proximité au sein des sociétés locales.

Faire une telle analyse conduit inéluctablement à se fier aux postulats posés par la théorie de l'acteur stratégique conçue par Crozier et Friedberg (1977). Cette théorie, facilite l'analyse des phénomènes faits sociaux de jeux d'acteurs. Pour ces auteurs en effet, les comportements de l'acteur stratège dans un système d'action dépendent de l'enjeu du contexte tel que se le représentent ces sujets. L'acteur stratégique que décrivent Crozier et Friedberg vise à maximiser ces intérêts, il est toujours intéressés même si dotés d'une rationalité limitée. Son comportement obéit donc à des calculs personnels, il compose avec les caractéristiques ou contraintes du contexte qu'il surmonte astucieusement pour atteindre ses propres objectifs lesquels sont différents de ceux du système. Pour y parvenir, il utilise efficacement les ressources à sa portée. La motivation de l'acteur est déterminée par la manière dont il apprécie l'enjeu de la situation ou du phénomène face auquel il s'agit.

Ainsi dans cette recherche l'interprétation des comportements solidaires se fait sur la base de l'enjeu ou l'intérêt égoïste des acteurs. La pratique solidaire est donc considérée comme un comportement rationnel développé par l'acteur pour atteindre des objectifs spécifiques qui ne sont pas forcément conformes à ceux normatifs de l'ordre social. L'analyse de cette rationalité repose sur l'examen des possibilités d'extension des marges de manœuvre qu'offre le comportement solidaire à l'acteur qui s'y adonne. Autrement dit, l'analyse met l'accent sur les "calculs" personnels de l'acteur qui l'amènent à adopter le comportement solidaire.

Pour conclure cette partie théorique il convient de noter qu'elle pose le problème de la recherche, le questionnement central qui le conduit, les hypothèses et les objectifs. Elle présente aussi une clarification des concepts utilisés suivi de l'examen des principaux axes de la question et le modèle théorique utilisé pour l'analyse de données.

CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE

2.1. Présentation du cadre de la recherche

Située entre 10°32'et 11°23'de latitude Nord d'une part et 3°08'et 3°50'de longitude Est d'autre part, la commune de Ségbana qui se trouve dans le département de l'Alibori est limitée : Au Nord par la commune de Malanville ; au Sud par la commune de Kalalé à l'Est par la République Fédérale du Nigéria et à l'Ouest par les communes de Kandi et de Gogounou (Bani, 2006).

Elle est subdivisée en 05 arrondissements dont un urbain. Elle compte 05 quartiers de ville et 25 villages. Elle a une superficie de 4700 km² soit 17,9% de l'Alibori et 4,17% de la superficie du Bénin (Bani, 2006). Les principaux groupes ethniques qui partagent le territoire de la commune sont les Boo, plus de 75% de la population (INSAE, 2013). Ils seraient venus de Boussa au Nigéria entre le 12e et le 14e siècle. Ils cohabitent avec les Peuhls : 17%, les Dendi : 1,7%, le Yoruba et apparentés 1,6% et autres 4,7% (Haoussa, Baatombou, Fon) (INSAE, 2013). Les données provisoires du dernier recensement général de la population et de l'habitation de 2013 ont indiqué qu'entre 2002 et 2013, la population de Ségbana s'est accrue de 32.271 à 52.266 habitants (INSAE, 2013). Le rapport de masculinité est de 94,7%.

A Ségbana, 81,8% de la population est musulmane, le catholicisme et le protestantisme représentent chacune 2,2% de la population. Les religions traditionnelles représentent 5,7% et 8,2% sont indéterminés.

Du fait de cette prédominance des acteurs musulmans, le *hadj* y est assez populaire. Si les plus nantis sont les plus représentés dans le rang des candidats à ce pèlerinage, depuis quelques années l'on a assisté à un regain d'intérêt des couches les plus pauvres. De fait il est difficile de faire du *hadj* la chasse gardée des plus riches. Et c'est bien sûr cette situation qui fait du financement du *hadj* un enjeu. Voir ci-dessus la carte de la commune.

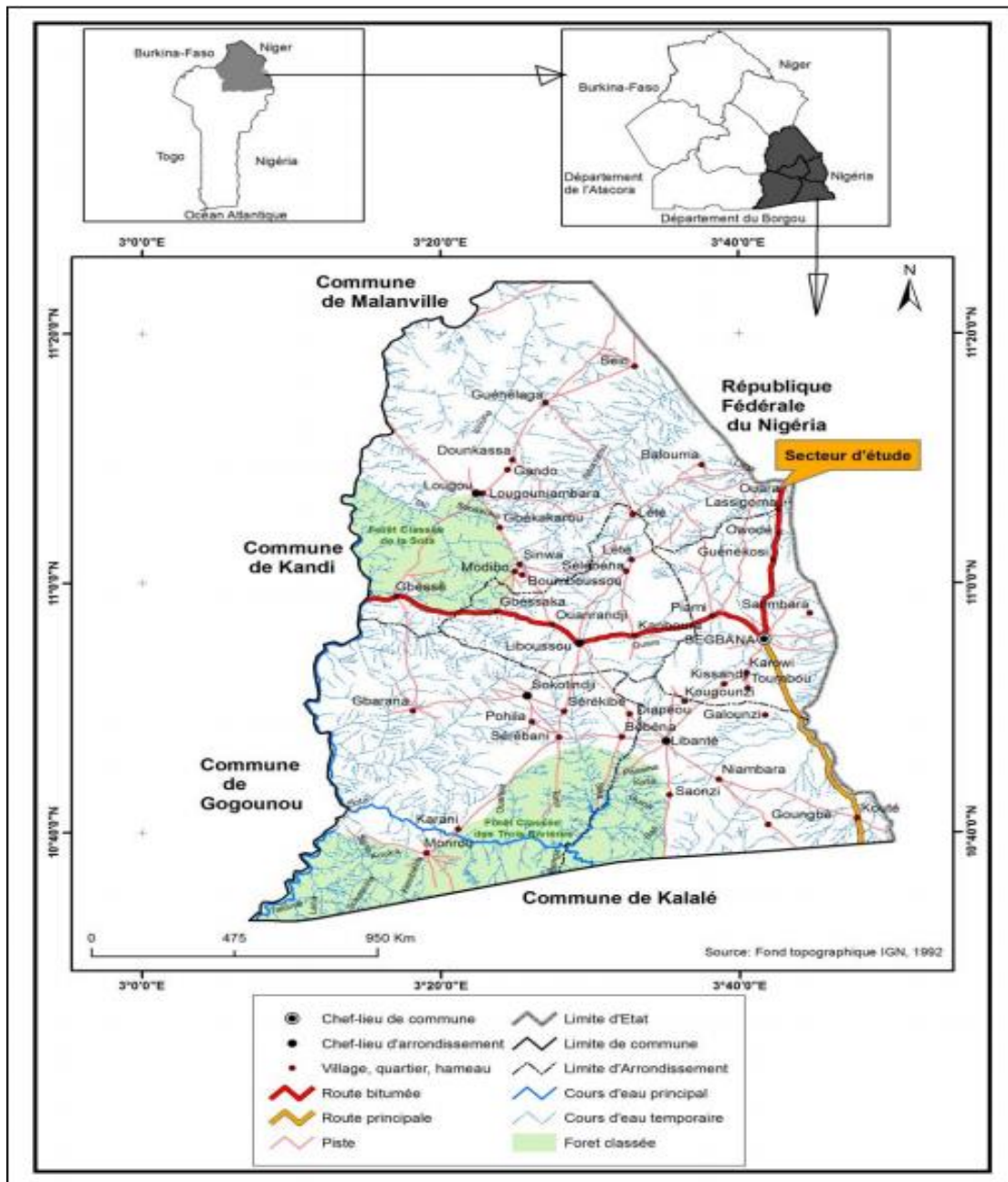


Figure 1 : Carte de la commune de Ségbana

La population à Ségbana est essentiellement rurale et agricole. Comme ailleurs en Afrique, elle est mue par le passé au communautarisme. La relation inter-individu y était donc des plus développée comme en témoigne la dominance de familles élargies où cohabitent sous le même toit grand père oncle, tantes, mère père petits fils et fils ...etc(Bani, 2006). L'organisation sociale du travail fonctionnait suivant

le même principe comme le justifie les fréquentes pratiques de tours de travaux. Les événements d'importance dans la vie de l'individu comme les mariages, les funérailles, les baptêmes....etc sont récupérés par tout le groupe qui l'organise.

Mais ces pratiques sont de nos jours en ralenti. L'on assiste en effet à une émergence progressive de l'individualisme. Les familles élargies bien qu'encore présente perdent en leur ampleur. De plus en plus de jeunes couples préfèrent vivre sous un toit qui leur est propre et sans aucune dépendance vis-à-vis des parents contrairement à ce qui se passait autrefois. L'élan de solidarité, qui a longtemps été au sein de la communauté bien que présente, semble désormais se limiter aux événements suscitant l'euphorie populaire comme le *hadj*. Les occasions anciennes comme les travaux harassants d'igname qui amenaient la communauté à unir leurs forces de travail ne suscite plus guère cette manifestation solidaire. Les formes solidaires semblent alors avoir changé de place et donc de signification en devenant de plus en plus intéressées. Les villages ne semblent désormais fonctionner à double vitesse.

Du point de vue économique la commune est essentiellement agricole. Cette activité occupe près de 80 % des actifs de la localité. Les principales cultures sont le coton et l'arachide pour les cultures industrielles, le maïs, le mil, l'igname, le niébé, le sorgho et le manioc pour les cultures vivrières. La culture maraîchère est actuellement à l'étape embryonnaire. Le grand défi de l'agriculture à Ségbana reste l'appauvrissement des terres cultivables. De ce fait, les rendements sont en forte décroissance et les populations s'enlisent de plus en plus dans la pauvreté comme l'a démontré Kissira (2011).

L'économie locale de la commune de Ségbana est plus orientée vers le Nigéria que vers l'intérieur du territoire béninois du fait de son enclavement lié à l'état défectueux des voies de communication. L'essentiel des échanges commerciaux de cette région se fait avec le Nigéria. C'est une localité difficile d'accès coupée du reste du pays pour cause de l'état défectueux des voies de communications et donc soumis à une forte influence du géant voisin de l'Est, le Nigéria. La monnaie

courante utilisée est le Naïra ce qui rend donc compte du degré de cette influence. Les malaises dans le secteur agricole qui emploie la grande majorité de la population locale ont précarisé au fil des années le niveau de vie des populations. La chute du coton, la principale culture de rente qui a depuis des années entretenus une relative prospérité, a amené les acteurs à s'orienter vers la culture des produits vivriers dont le marché au Bénin est très peu développé d'où les exportations vers le Nigéria où les prix restent toutefois dérisoires. La population de Ségbana est par conséquent essentiellement pauvre (INSAE, 2002). Le troisième recensement estime pauvre plus de 60% des ménages. L'indice de pauvreté humaine est estimé à 65% (INSAE, 2002). Ceci démontre toute la problématique que peut soulever l'accomplissement d'un voyage dont le coût est évalué en des millions de FCFA.

2.2. Nature de la recherche

La présente recherche est essentiellement qualitative mais quelques données quantitatives sont utilisées pour plus de visibilité des données. Il s'est agi de produire un discours à dominance qualitative parfois étayé par quelques données statistiques sur les formes pratiques solidaires et les logiques qui les sous-tendent.

2.3. Techniques et outils de collecte des données :

La présente recherche étant essentiellement qualitative, la collecte de données s'est essentiellement sur trois différentes techniques : l'étude documentaire, l'entretien et l'observation directe.

2.3.1. Etude documentaire

Elle a consisté à faire recours aux différents écrits sur la solidarité et sur la question du financement du *hadj*. Elle a par ailleurs permis la collecte des informations d'ordre théoriques et méthodologique. A l'aide d'une fiche de lecture, ces informations ont été recensées et exploitées dans le cadre de la présente recherche.

Les centres de documentation qui ont été visités lors de cette recherche, la nature des documents à recenser et les types d'informations à recueillir sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau I : Répertoire des structures de documentation et types de documents

Centre de documentation	Nature des documents	Type d'informations recueillies
Bibliothèque centrale de l'UAC	Livres, thèses, Mémoires, Rapports et articles	Informations générales à caractère méthodologique
Centre de documentation de l'institut culturel français	Livres	Informations générales à caractère théorique et méthodologique
Centre de documentation de la FLASH	Livres, thèses, mémoires, rapports d'activités et articles	Informations générales à caractère méthodologique
Centre de documentation de l'INSAE	Données quantitatives sur le secteur d'étude	Données statistiques et démographiques
Centre de documentation du LARRED	Livres	Informations à caractère théorique et méthodologique
Centre de documentation du LASDEL Parakou	Livres et articles	Informations à caractères méthodologique et théoriques

Source : Données de terrain, 2015

2.3.2. L'entretien

L'entretien a cet atout d'instaurer de la confiance entre le chercheur et son informateur. Son caractère discursif permet dans les enquêtes de collecter des informations fines qui permettent une meilleure compréhension des phénomènes complexe (Weber, 2010). Mieux que le questionnaire il apporte des informations inattendues, débusque des pistes très insoupçonnées mais tout autant intéressante. La variété d'entretien utiliser dans la cadre de cette recherche est l'entretien semi directif. Il s'agit d' « un type d'entretien fréquemment utilisé en Sociologie : qui consiste à faire produire par l'enquêté un discours plus ou moins linéaire avec le minimum d'intervention de la part de l'enquêteur. Il s'agit de provoquer ce discours, après accord avec l'intéressé, puis de le faciliter pour explorer l'information dont dispose l'enquêté à ce sujet, c'est-à-dire ce qu'il peut en dire ». (Weil, 2006 : 423). Pour utiliser cette technique, un guide d'entretien semi structuré a été élaboré. La technique a permis de collecter les informations relatives aux diverses manifestations de la solidarité dans les contextes du *hadj* et a aussi aidé à mettre en exergue les logiques sous-jacentes à ce comportement. Deux guides d'entretien distincts ont été élaborés : un pour les anciens et aspirants pèlerins et un autre pour les autres groupes cibles.

Le rôle du chercheur lors des entretiens a été celui de la modération. En fonction des centres d'intérêt préalablement établis, le rôle consistait en l'encadrement des discussions. Les entretiens ont fait l'objet d'enregistrement avec la permission des informateurs. Ces enregistrements ont par la suite été transcrits ce qui a permis de disposer d'un corpus à analyser.

2.3.3. L'observation indirecte

Cette technique a été couplée à l'entretien car elle cet avantage de faire toucher du doigt la réalité sociale. En effet cette technique selon Chapoulie (2000:7) « correspond à un travail délégué de repérage focalisé sur un ou plusieurs aspects particuliers des phénomènes étudiés en un temps et dans un lieu déterminé. Il suppose la définition par le chercheur de catégories d'observation spécifiquement destinées à sa recherche ». Cette technique a permis dans le cadre la présente recherche d'observer de près les manifestations solidaires dans leur diversité. Sur la base de la grille d'observation conçue, il a été possible d'observer les types de dons apporter leur taille et bien d'autres tâches accomplies dans la maison du pèlerin dans le cadre de l'accueil de ses visiteurs. L'observation a par ailleurs permis de constater l'ostentation qui accompagne les gestes solidaires ce qui a orienté dans les travaux d'analyse.

2.4. Groupes cibles et échantillonnage

Le choix des informateurs s'est fait sur la base de deux différents procédés d'échantillonnage : l'échantillonnage boule de neige et celui à choix raisonné. Le choix porté sur ces deux techniques non probabilistes était intimé par la nature de la présente recherche. Un total de 97 informateurs ont été touché avant que soit atteint l'effet saturation qui donc été le critère qui fixé la taille de l'échantillon.

L'échantillon est composé des anciens et aspirants pèlerins, des membres de la famille et les amis des pèlerins, des hommes politiques, et les autres membres de la communauté identifiée ayant au moins une fois aidé un pèlerin. Les anciens ou aspirants pèlerins sont les bénéficiaires des manifestations solidaires. Il a été nécessaire de les approcher pour disposer d'amples informations sur les formes d'assistance à leur endroit. Leur choix avait par ailleurs l'intérêt méthodologique de favoriser l'identification des acteurs qui leur viennent en aide que l'on intègre donc dans la liste des personnes à interviewer dans la suite du processus. Pour ce qui est de la famille du pèlerin et de ses amis, les investigations exploratoires ont montré que ces deux groupes très proches du pèlerin jouaient un rôle de premier plan dans l'assistance aux pèlerins. Il est apparu donc important d'approcher aussi ce groupe

cible non seulement pour identifier les formes d'assistance proposées mais aussi les logiques qui définissent les comportements solidaires. Aussi, l'implication des politiques dans le financement du *hadj* est un fait évocateur qui nécessite d'approcher cette cible afin de disposer d'informations permettant d'expliquer le comportement de ces cibles. Ainsi, les entretiens réalisés avec eux ont eu la particularité de faire toucher du doigt l'écart entre ce qui se dit et ce qui est vraiment en termes des raisons justifiant la solidarité.

Enfin, le choix est porté sur les autres membres de la communauté n'ayant pas de lien particulier avec le pèlerin mais apportant de soutien à ce dernier, pour sonder identifier les facteurs qu'évoqueraient les acteurs qui ne pouvaient pas justifier leur geste solidaire ni par le lien parental ou amical et encore moins par des mobiles politiques.

Il est présenté dans le tableau ci-après, une récapitulation des effectifs par catégories d'acteurs approchés.

Tableau II : Récapitulatif des effectifs des enquêtés par catégorie

Catégories d'enquêtés	Nombre		Total	Pourcentage
	Hommes	Femmes		
Pèlerin	17	07	24	24,74%
Membres de la famille du pèlerin	21	08	29	29,90%
Amis du pèlerin	14	00	14	14,43%
Politiciens	04	01	05	5,15%
Autres membres de la communauté	14	11	25	25,77%
Total	89	38	97	100%

Source : Données de terrain, 2015

2-7-Traitement et analyse des données :

Les entretiens étant enregistrés, le premier niveau du travail de traitement à consister en la transcription des diverses bandes avec minutie car comme le dit Weber (2004) un bon entretien approfondi est un entretien bien transcrit. Cette étape a permis de disposer d'un corpus fiable, une base de données qui a été

renforcée par le rapport des observations fait à partir des différentes notes prises. Ensuite, il a été procédé au dépouillement informatique pour dégager les centres d'intérêts et les grandes tendances sous formes de graphiques à analyser. Les logiciels Word et Excel ont été utilisés à cet effet. Vue, la nature des objectifs, de la recherche (le premier descriptif et le second analytique), une présentation commentée des résultats a été d'abord faite, avant qu'il ne soit procédé à leur analyse dans le dernier chapitre du présent mémoire.

2-8-Chronogramme d'exécution

Tableau III : *Récapitulation du chronogramme d'exécution des tâches de l'étude.*

Période	Janvier- février	Mars à avril	Mai à juillet	Août septembre	Septembre à Novembre
Activités	Exploration	Conception protocole	Terrain	Dépouillement traitement	Rédaction du mémoire

Source : Données de terrain, 2015

2-9- Difficultés rencontrées et limites de la recherche

La présente recherche s'est faite comme tout autre travail du genre sous quelques contraintes qu'il urge notifiées. Le premier grand handicap résidait dans le contact des informateurs. Ce pan de difficultés s'éclate en deux aspects. Le premier se résumait au fait que la collecte des données s'est essentiellement faite dans les nuits à cause de l'indisponibilité des informateurs dans les journées, les enquêtes s'étant déroulées en période d'intenses agricoles. Ce contexte faut le relever n'est pas des plus adéquats et peut donc avoir d'impact sur la qualité des données obtenues. L'autre volet du problème se rapporte aux difficultés de contact des pèlerins qui à cause de leur statut social ou du moins tel qu'ils se le représentent se montre peut disponibles à coopérer surtout qu'il s'agit de parler de ce de quoi ils tiennent ce statut. Il a été par exemple difficile de savoir jusqu'à quel niveau la mobilisation des fonds a pesé, les acteurs sauvant toujours leur face soutiennent s'en être occupé avec éloquente aisance.

L'autre difficulté de tissage de relation de confiance avec les pèlerins repose sur le fait que d'entre eux sont soupçonnés avoir sacrifié un être humain afin d'acquérir de la richesse. Ces soupçons ont complexifié le terrain dans la mesure où certains ont refusé de collaborer tablant sur le fait que le chercheur est un espion

Deuxième partie : Des pratiques solidaires diverses aux logiques utilitaristes autour du *hadj* à Ségbana

CHAPITRE III : Pratiques solidaires autour du *hadj* : Eléments descriptifs du phénomène

Ce chapitre met l'accent sur les manifestations de la solidarité à l'endroit les pèlerins et donne le profil des acteurs impliqués dans ce processus.

3.1. Formes de solidarité en contexte du *hadj*

3.1.1. Solidarité financière

C'est la forme de solidarité à laquelle s'exercent le plus grands nombre de personnes volant au secours des pèlerins dans les contextes de préparation du *hadj*. En effet, sur les 73 informateurs qui sont ceux qui appuient les pèlerins, 63 ont reconnu faire recours au don d'argent ce qui un fait un pourcentage de 82,19%. Le tableau ci-après donne une idée des effectifs des acteurs qui s'applique à ce type de don.

Tableau IV : Récapitulatif des effectifs pour les dons financier

Catégories	Nombre	Pourcentage Du nombre la cible concernée	Motivation du choix du don d'argent
Membre de la famille	23	79,31%	Facile
Amis des pèlerins	12	85,71%	Ne s'oublie pas
Politiciens	05	100%	Ne s'oublie pas
Autres membre de la communauté	20	80%	Facile et ne s'oublie pas

Source ; Données de terrain, 2015

Comme le montre alors ce tableau, les politiciens sont ceux qui s'adonnent le plus au don de l'argent et il justifie le choix par le fait que le don d'argent est quelque chose qui ne s'oublie. Ils sont suivis par les amis des pèlerins qui avancent aussi la même raison. Ensuite viennent les membres de la communauté qui justifie leur choix par le fait que le don d'argent est facile à faire et ne s'oublie pas. Les membres de la famille des pèlerins sont les derniers sur ce registre et le choisissent pour la facilité que cela offre.

Il ressort donc de ce tableau que le don d'argent est effectivement une forme de solidarité majeure dans les contextes de *hadj*. Le mobile du choix repose essentiellement sur le besoin de faire un don qui ne s'oublie pas. Le symbolisme de l'argent est donc ce qui est en jeu ici. L'argent est construit comme ce moyen d'échange qui donne la liberté au bénéficiaire du don d'en faire ce dont il a besoin.

Le don de l'argent peut donc s'expliquer quelque part, par le manque de discernement de ce qui peut vraiment être le besoin du pèlerin. De là on peut conclure que le don d'argent est parfois celui de l'indécision.

Aussi, si tant est que le choix d'exprimer sa solidarité par le don d'argent est basé sur le motif de ce que cela ne s'oublie pas, il est clair que la solidarité exprimée a également comme vocation d'entretenir chez l'autre le sentiment de la dette envers soi. Il faut aussi remarquer à la suite de Semin (2011), que la solidarité financière est le modèle de solidarité qui résiste mieux à la crise du lien social parce que donnant la liberté aux acteurs. On délègue en effet, l'argent à la table de négociation de la solidarité puis on se retire. Il est en effet plus facile dans le mode d'organisation sociale actuelle d'observer la solidarité financière que celle qui nécessite le sacrifice de soi et de son temps au service de l'autre.

Parlant des usages des dons financiers, les données collectées révèlent qu'ils sont multiformes. Le premier concerne le financement des dépenses des préparatifs du voyage qui sont en fait un des pôles de dépenses qui grèvent le budget des pèlerins quand cela est mal évalué. Ce sont ici les voyages d'annonce de la nouvelle du voyage, le règlement des questions des pièces, ou les soins primaires qui absorbent les dons en argent reçus. Outre ceci, autres usages des fonds issus de la solidarité financière est leur utilisation pour le financement du voyage lui-même. Ce cas de figure concerne particulièrement les dons venus d'homme politique qui décident d'envoyer un tiers à la Mecque. Dans ce cas précis une enveloppe couvrant les dépenses du voyage est donnée au pèlerin bénéficiaire qui l'utilise à cet effet. La dernière forme d'usage des dons financiers est relative à l'achat des dons en Arabie. En effet, le pèlerin qui voyage, a très l'obligation morale voire sociale d'apporter des biens du pays où il a séjourné. Les dépenses qu'occasionnent ces achats peuvent coûter jusqu'à 500.000 FCFA. Les ressources étant parfois limitées pour certains pèlerins, les dons d'argent reçus sont utilisés pour acheter les dons à ramener. Selon les données du terrain, certains dons sont même motivés par cela. C'est un peu comme commander quelque chose, on fait un geste financier dans

l'espoir que le pèlerin ramènera en contrepartie des vêtements ou chapeau de l'Arabie.

Parlant de la taille des dons financiers, il a été constaté que cela dépend de la nature du lien qui existe entre le solidaire et le bénéficiaire. Les politiciens sont ceux qui donnent les plus grandes sommes d'argent et ils choisissent toujours des figures de proue locales déjà dans leur partie politique ou constituant un obstacle à leur ambition de contrôle de la localité concernée. Les amis, notamment les plus proches sont ceux qui viennent ensuite et sont suivi par les membres de la famille du pèlerin. Les dons venant des communautés sont généralement symbolique. Il ressort donc que ceux qui sont socialement et politiquement proche des pèlerins sont ceux qui s'exercent le plus au don d'argent. Cela s'explique bien évidemment par la communauté d'intérêt d'appartenance qui existe au niveau de ces acteurs.

3.1.2. Solidarité matérielle

La solidarité matérielle concerne les dons en nature faits au pèlerin. La solidarité matérielle sert principalement dans un cadre du *hadj* à couvrir les besoins d'embellissement de la maison du pèlerin ou les à supporter les charges induite par les manifestations festives qui suivent le retour au bercail des pèlerins.

Ainsi donc en premier lieu, les apports matériels sont souvent ceux permettent la rénovation des maisons des pèlerins. En effet, chaque candidat se fait le devoir de rénover sa maison en y ajoutant de nouvelles constructions ou en s'achetant des divans comme on s'en rendre compte dans la déclaration ci-après « *Si tu veux aller au hadj il fait d'abord bien bâtir ta maison, moi j'ai construit un nouveau bâtiment et repeint ma maison avant de voyager* ». Bien que cela ne soit pas obligatoire du point de vue religieux les acteurs l'on institué comme tel et le vivent comme une conditionnalité du *hadj* car sans « *une belle maison, clôturée et fermée d'un portail métallique, le pèlerin ne refléterait pas son nouveau statut* ». Ce sont ces considérations qui nécessitent souvent les apports matériels destinés à embellir ou à meubler la maison du pèlerin. Dans ce sillage les dons recensés sont ceux des

paquets de ciment, des boîtes de peinture, des meubles et même parfois des gravures pour l'intérieur de la chambre. Ces divers dons sont le plus souvent faits par les amis proches des pèlerins. L'intérêt accordé à ceci se justifie par le fait que c'est aussi visible de tous et inoubliables du bénéficiaire. La visibilité du geste de bienfaisance qui contribue à asseoir la notoriété du donateur rend aussi redevable le bénéficiaire devant toute sa communauté qui le rappellera à l'ordre par le moyen de sanctions indiquées, s'il ne manifestait pas la même générosité à l'égard de son bienfaiteur actuel. La conscience qu'a la société du geste de bienfaisance manifesté à valeur de moyen de pression quant à la nécessité de remboursé au moment opportun l'aide reçu. C'est pour le bénéficiaire un code d'honneur que de rembourser et de faire connaître aux membres du groupe que l'on a retourné à sa juste valeur ou d'habitude plus, le geste de bienfaisance reçu. Un tel raisonnement est d'autant plus vrai que les acteurs perçoivent et qualifient très souvent les formes de dons marquant comme des "dettes". Faisant référence à ceci, ils disent très souvent : « *Il m'a fait un prêt* ».

Outre cette catégorie de don, le suivant est donc ceux des produits alimentaires qui servent à nourrir les visiteurs. Ici ce sont les femmes de la famille du pèlerin qui se distinguent à l'instar de ses frères et sœurs. Les types de dons qui accompagne cette forme de solidarité sont pour les femmes, les repas tout préparé, les sacs de riz, des casiers de boisson, des condiments, la viande...etc. Pour les hommes cela concerne les denrées alimentaires en général : les sacs d'igname, de céréale, les dons de viande, de casiers de boisson...etc.

Ces divers dons sont utilisés pour les besoins d'accueil des visiteurs qui se succèdent la maison du pèlerin dès le jour de son retour parmi les siens. Il est à noter que la solidarité matérielle exprimée par le don de vivriers n'attire que peu de personnes. Ce sont généralement les membres de la famille du pèlerin qui s'y adonnent. En fait dans l'imaginaire collectif du groupe, le don de tout ce qui est nourriture est un don qui passe inaperçu, qui ne laisse aucune trace après consommation. Il est habituellement dit que « ce qui se mange se chie ». Cela

insinue en effet, qu'une fois le don consommable consommé, il passe aux oubliettes. D'où le peu de recours à ces genre de don comme c'est le cas ici. Bonvalet et al. (2006). Abordant l'influence du symbolisme des biens dans leur choix dans le cadre d'une manifestation solidaire a également fait ce constat.

3.1.3. « *Alaji fo kpa* »

Le *alaji fo kpa*, signifiant littéralement salutation au pèlerin, est une autre forme de solidarité qui résume dans le sacrifice de soi et de son temps au service du pèlerin et cela se passe en trois différents niveau : l'accueil de ses visiteurs et sa sécurisation, la participation aux travaux culinaires et l'entretien de ses champs

En effet, dès son retour au pays, le pèlerin est installé dans sa maison avec une grande suite qui peut compter jusqu'à une vingtaine de personnes. Il doit aussi faire face à de nombreuses visites qui nécessitent une forte des jeunes se font disponibles du village se font disponibles pour subvenir aux besoins des courses entrant dans le cadre de l'accueil des étrangers. Ceux-ci se chargent de la disponibilité des boissons, apprêtent la viande et veillent à bien d'autres tâches d'entretien de la maison. En dehors de ceci, leur présence a pour rôle de rehausser le prestige du pèlerin. Ils montrent en effet en se faisant disponible pour lui, qu'il a de l'influence, qu'il a des gens à son service. Le nombre de personnes ayant été présentes dans la maison du pèlerin après son retour du *hadj* est d'ailleurs très souvent utilisé comme indicateur pour estimer son prestige ou sa côte de popularité. C'est bien pour ces raisons qu'un travail préalable de mobilisation du village est souvent effectué par les membres de la famille des pèlerins en prélude à son retour au bercail.

Vu le flux d'étrangers qui défilent, on estime également que le pèlerin doit être protégé car suppose-t-on, des individus mal intentionnés, peuvent attenter à sa vie ou son bien être par des moyens magiques. Une garde est donc montée à l'entrée par ses amis ou parents pour contrôler les visiteurs. Ces personnes qui assurent la garde du pèlerin y restent du matin jusqu'au soir. Ils sont les derniers à le quitter et les premiers à le réveiller le jour suivant. Ils devront restés aussi longtemps que

l'afflux des visiteurs sera noté. Cette forme d'assistance qui consiste en la mise à disposition de soi à l'endroit d'un tiers vise la valorisation de l'égo de ce dernier. Le fait traduit en effet, le pouvoir et la notoriété de la personne, sa capacité à s'aliéner les services de sa communauté. Cette forme solidaire qui ne repose pas sur l'échange de bien ou de don est aujourd'hui le plus enclines à la disparition. Il est en effet plus facile de déléguer son bien à la négociation de la fidélité de son groupe comme l'a relevé Merla (2012) qui a démontré comment les membres de la diaspora salvadorienne compensent leur absence et négocient leur appartenance par le don d'argent aux membres de leur famille d'origine restés au pays.

Le flux de visiteurs ne tarit donc pas dans la maison du pèlerin dès son retour au bercail et ce sur une durée moyenne d'un mois. La période ainsi définie est consacrée à de grosses manifestations festives dans la maison de celui-ci. Les délégations de visiteurs se succèdent sans parler des venants solitaires. Ces différentes personnes sont accueillies avec des repas à la taille de l'évènement. Il ne peut en être autrement car c'est ainsi que le pèlerin pourra prouver sa bonne santé financière après tout ce que lui exigé son projet du *hadj*. Il en va en effet pour sa notoriété car certains subissent des railleries quand après leur retour ils se font incapables d'assurer un bon accueil à leurs visiteurs. C'est dire donc que les repas apprêtés en l'honneur de ceux-ci sont des plus abondants. Le défi est d'avantage plus grand que c'est tout le village qui se rue vers la maison de celui-ci pour se régaler, la tentation étant grande que les repas apprêtés sont ceux de fête. Les assistants du pèlerin qui restent avec lui à longueur de journées sont aussi pris en compte dans la cuisine. Mais il faut des gens pour vaquer à la cuisine et relever ce lourd défi. Le travail de la cuisine est tel que les femmes ou proches du pèlerin sont incapables de l'assurer toutes seules. Elles sont de ce fait assister par d'autres femmes parfois venues de lointains villages pour vaquer à ce travail. Nuit et jours, celles-ci s'attellent à ce que soit disponible de la nourriture car tous les étrangers ne s'annoncent pas, il faut donc les prévenir. Des équipes de veille sont souvent mis sur pied. Celles-ci s'alternent et assurent cette tâche aussi longtemps que dure le

flux de visiteurs. Parmi ces acteurs on trouve en premier plan les sœurs et belles sœurs des pèlerins, ses cousines, les femmes à ses amis et parfois ses filles. Certains acteurs, souvent les plus concernés se font froid laissant les autres, faire. Il s'agit souvent de la mère du pèlerin et ses femmes qui se réduisent juste à répondre aux sollicitations pulsatives des travailleuses.

En outre depuis son arrivée jusqu'à ce que tarissent complètement les visiteurs, le pèlerin, a le devoir de rester à la maison les attendant. Il peut bien lui falloir une période excédant un mois. Même quand disparaît sa suite il devra encore attendre pendant un bon moment. La pression sociale en effet allonge le délai. Un pèlerin qui s'empresse à revoir son champ est considéré comme un "fuyard". L'interprétation est qu'il est à court de moyen et ne peut pas assurer l'accueil de ses visiteurs. Etre resté aussi longtemps que nécessaire à la maison pour accueillir ces derniers est en fait autre source d'égosillement. De ce fait, les pèlerins se trouvent dans l'obligation de rester pendant plus d'un mois à la maison. Ajouter au temps passé à la Mecque cela fait plus de deux mois d'absence au champ. Cette absence, sans aucun doute dommageable à la bonne marche des activités champêtres, est compensée dans certains villages par une assistance communautaire. Les groupements de jeunes des villages ou encore les coreligionnaires sont ceux qui initient de telles assistances. Une journée de travail est en effet décrétée à cet effet. Ladite journée est publiée à la mosquée ou à l'échelle de tout le village. Cela permet de compenser l'absence du pèlerin au travail et de soutenir la bonne santé de son exploitation. Des villages voisins peuvent décréter une initiative pareille ou soutenir celle du village de résidence d'un pèlerin en fonction de la relation qu'ils entretiennent avec ce dernier.

Ainsi, il apparaît que la solidarité se manifeste de bien diverses manières autour des pèlerins et ceci sous différentes facettes selon qu'on passe d'un village à un autre. Mais quels sont les différents acteurs qui prennent part à ces différentes manifestations solidaires ?

3.2. Acteurs impliqués dans l'assistance aux pèlerins

3.2.1. Famille restreinte du pèlerin

La famille restreinte du pèlerin joue un rôle important dans son accompagnement. Ainsi, les épouses ou autres femmes de la famille très souvent interviennent très important dans la préparation des réceptions marquant le retour de leur mari. Leurs dons sont de ce fait majoritairement en nature. Elles sont en première ligne dans les dons d'accueil selon les informateurs. Les apports sont de ce fait des biens de consommation. Les éléments qui les constituent sont décrits par un des informateurs comme suit : « *Dans ces dons ce sont les épouses qui sont en première ligne. Si tu as trois ou quatre femmes chacune d'elles peuvent acheter un sac de riz avec un bouc. Certain peuvent ajouter des cartons de fizzi et autres sucreries.* ». Ces appuis des épouses ou des belles filles du pèlerin lui sont remis dès son arrivée devant tous les membres de la famille et amis. La remise se fait par le biais des membres de la famille de la donatrice (les cousines ou des petites sœurs). L'enjeu d'assistance à l'endroit de son beau-père ou de son époux, est tel que les femmes se livrent à des concurrences entre elles quant à la taille des présents à remettre. Cela dévoile un peu un jeu de compétition qui instrumentalise le *hadj* et la solidarité. Dans les épouses du pèlerin les unes humilient en donnant plus de dons à leur mari commun. Ce tableau contredit certaines observations de Mauss (1966). En fait dans le cas du potlatch, on tient inférieur celui à qui on donne. Or dans le cas d'espèce, on donne à une personne (son mari) pour en humilier une autre (sa coépouse). Ce qui est en jeu, ici, c'est une logique de substitution. Chacune des femmes s'identifie au mari et les dons à lui fait par une coépouse sont donc perçus comme à soi fait.

Par ailleurs, les enfants des pèlerins pour ce les concerne jouent selon les cas deux différents rôles : celui d'allègement des dépenses du projet ou la prise en charge intégrale dudit projet. Dans le premier cas, le père est celui qui, disposant de ses moyens décident d'effectuer le *hadj*. Il est donc appuyé dans son initiative par ses fils qui se concentrent le plus souvent sur l'organisation de sa réception à son

retour. Leur rôle dans ce cas se limite à l'achat des sacs de riz, des casiers de boissons ou à la fourniture des céréales ou tubercule de leurs champs. Dans le second cas, l'initiative est prise par les fils, qui, convaincus d'un devoir moral vis-à-vis de leur père ou mère décide de l'envoyer accomplir le *hadj*. Ils prennent dans ce cas précis l'intégralité des dépenses associées au projet ; que ce soit celle du voyage ou celle des festivités ou des dons que le père devra ramener au village pour distribution. Dans ces contextes, la dépense est assurée par le moyen d'une cotisation entre les fils. Les modalités de ces cotisations sont diversifiées. Lors des enquêtes on a pu noter des cas où l'on distribue équitablement les parts et des cas où cela tient compte du niveau des revenus de chacun de fils.

3.2.2. Famille élargie du pèlerin

Généralement les rôles de ceux-ci est mineur dans la prise en charge des dépenses des pèlerins hormis dans les cas où c'est sur initiative de la famille que le projet a été initié au bénéfice très souvent du doyen d'âge. Ils font rarement des dons financiers. Ils viennent en appui à leur frère généralement t après le retour de ce dernier au bercail. Ils s'investissent dans la réception apportant des vivres des boissons. On les trouve également dans la sécurisation du pèlerin. Ce sont eux qui le plus souvent montent la garde, veillent sur les visiteurs, les filtrent. Tout ceci concerne les hommes ou les frères. Les rôles des femmes ou les sœurs sont quelques différents de ceux-ci. Elles assistent exactement comme leurs frères, le pèlerin avec des vivres mais chez eux ils sont très souvent tout préparés. Elles apportent rarement des denrées alimentaires, mais se font remarquées dans le ravitaillement en boisson. En raison de la condition féminine dans la localité, leurs apports ne font pas souvent le poids de leurs frères.

Les beaux fils aussi interviennent en ces moments à l'endroit de leur beau-père pèlerin. Ceux-ci lui apportent des dons dans le sens de l'aider à gérer les dépenses liées à la réception des visiteurs. Les biens offerts sont souvent grands de valeurs mais en grandes partie en nature. On note en pareils circonstances des dons de sacs

de riz, d'igname, des sacs de sels, des boissons et des boucs...etc. Un des informateurs s'y réfère en ces termes. L'occasion s'offre ainsi pour les beaux fils de montrer le degré d'amour qu'il porte à l'endroit de leur épouse dont le père à effectuer le *hadj*. La taille des dons offert et la promptitude avec laquelle cela a été fait permet d'évaluer le niveau auquel l'époux en question tient à sa femme. Certains utilisent aussi la situation pour passer un message à leurs épouses dont ils ne supportent plus la compagnie en ne faisant rien. Le message est d'autant plus expressif que d'autres de l'extérieur sont témoins de cette inactivité. Alors le don du beau-fils apparaît comme une contrainte s'il veut éviter des interprétations biscornues. D'où ceux-ci s'efforcent de faire toujours de geste, ils s'y préparent dès qu'ils prennent connaissance du projet de leur beau-père.

Aussi, les oncles, les tantes, les cousins et cousines, les neveux...etc, interviennent au côté du pèlerin. On les retrouve le plus souvent montant la garde (les neveux) ou s'occupant de la restauration notamment la mise à disposition des femmes de la viande. On les retrouve par ailleurs dans les travaux champêtres au profit du pèlerin. Il est parfois noté que d'eux viennent des dons insoupçonnés.

Les amis des pèlerins sont un appui formidable quand il s'agit de faire face à la dépense du *hadj*. Les informations collectées ont fait état de ce qu'ils sont ceux qui apportent le soutien le plus conséquent. La déclaration illustre cela « Les amis du pèlerins sont ceux qui s'investissent le plus dans le projet de leur ami. C'est pour cela qu'il faut absolument les informer. Ils font plus que les parents de sang du pèlerin ». Ce dévouement peut s'expliquer par le fait que le lien d'amitié en tant qu'alliance a besoin d'être entretenu par la preuve de ce qu'on peut et est prêt à se sacrifier pour l'autre. Ce qui n'est pas le cas dans avec les familiers où c'est plutôt le sang qui unit indépendamment de la volonté propre des acteurs. Ce liens ne peut en aucun cas être enclin au risque de brisure et n'a donc pas besoin d'autant d'entretien que dans le cas de l'amitié.

Revenant donc aux soutiens des amis des pèlerins, il faut remarquer qu'ils sont dans le processus du début jusqu'à la fin. Une fois informés pendant les préparatifs ils apportent des dons financiers. Au retour de leur ami au bercail ils le soutiennent également dans l'accueil des étrangers par les dons des denrées alimentaires, des casiers de boisson ou encore de l'argent en espèce.

3.2.3. Coreligionnaires et politiciens

Les coreligionnaires regroupent tous ceux qui n'entretiennent aucun lien particulier avec le pèlerin en dehors de leur commune appartenance religieuse. Leurs soutiens sont sollicités à la mosquée. En effet, les candidats-pèlerins font passer l'information dans les mosquées d'appartenance avec mention de demande de prière pour un bon déroulement dudit pèlerinage. Mais cela permet également d'informer l'ensemble des croyants d'où viennent des aides insoupçonnées. Toutefois, des informations obtenues, le but principal de telles annonces n'est pas de solliciter des aides mais plutôt les prières. D'ailleurs a-t-on appris le pèlerin a déjà en ce moment, le nécessaire pour son voyage. Néanmoins, l'aide des mosquées sont souvent très consistantes. On retient à cet effet la déclaration suivante « *Si les gens en comprennent l'importance c'est en même temps les responsables des mosquées qui aident. Par exemple notre petit frère quand il partait la dernière fois la mosquée lui a donné près de 200000F. Les mosquées aident* ».

Les politiciens sont les figures politiques locales et même au-delà que l'on voit de plus en plus sur la scène du *hadj*. Ils sont généralement musulmans mais quelques incursions de chrétien sont aussi notables. Des « bonds de *hadj* » couvrant uniquement les frais du voyage sont souvent distribués afin de permettre à certains d'effectuer ou d'honorer à cette prescription de l'Islam. Les personnes choisies sont souvent à la tête de grandes familles ou ont une forte influence dans leur village d'origine. Ils sont très souvent de grands leaders locaux de partis politiques. Dans certains, ce sont ces personnes qui en font la demande auprès desdits politiciens.

D'autres par contre à cause de leur influence sont contactés à l'approche du grand pèlerinage par eux. Dans le cadre d'étude, cette pseudo solidarité est un des moyens pas des moindres par lesquels les acteurs arrivent à effectuer le *hadj* dont la fièvre ne finit pas de saisir d'avantage de personnes. Les politiciens qui font ces gestes sont des natifs de la localité ou d'autres localités appartenant à la même circonscription électorale que Ségbana. Il est aussi des acteurs politiques d'envergure nationale qui participe à de telles campagnes. C'est par exemple le cas avec le Président de la république actuel qui, il y a quelques années a initié un vaste programme de financement de *hadj* pour de nombreuses icônes locales sur l'étendue du territoire.

Dans un tel contexte l'on s'interroge sur les motivations de ces différents acteurs. Qu'est-ce qui motive leur comportement ?

CHAPITRE IV : Les logiques solidaires dans un contexte de *hadj* à Ségbana

Ce chapitre s'intéresse aux motivations qui sous-tendent les comportements solidaires.

4.1. Discours des acteurs sur les fondements des comportements solidaires

4.1.1. Obéissance religieuse

En guise de justification aux aides accordées aux pèlerins, certains informateurs estiment que la solidarité est une institution divine et qu'ils agissent en guise d'obéissance à Dieu. Selon eux, la solidarité est une recommandation divine qui s'impose à tout croyant, ceux-ci se doivent de le respecter scrupuleusement. L'impératif est d'avantage prononcé quand il s'agit de porter d'aide à un frère coreligionnaire de surcroît dans un contexte où celui-ci prépare le *hadj*. C'est en fait participé à un projet noble que de financer le *hadj* de quelqu'un. Il y a là deux principes qui alourdissent l'impératif de faire les dons en contexte du *hadj*. Le premier est rattaché à l'idée selon laquelle le comportement est une volonté divine et le second est relatif à l'importance du *hadj* qui fait de son financement une exigence religieuse. Alors, pour beaucoup aider un pèlerin est une obligation car l'acte en lui-même constitue un élan d'obéissance à Dieu à leur entendement. Il faut relever que cette raison a été plus avancée par des leaders religieux et des politiques qui interviennent dans le financement du *hadj*. Vu ce profil peut-on vraiment croire en la validité de ce mode de raisonnement ? N'est-ce pas là une volonté de masquer les réelles motivations par une raison qui est socialement plus acceptée ? L'on y reviendra dans la deuxième partie du chapitre.

En outre certains estiment faire leurs dons pour exprimer leur appartenance à la même religion islamique. Cela est souvent relevé chez les membres des délégations qui viennent saluer le pèlerin et qui sont obligés de cotiser pour donner quelque chose au pèlerin en guise de compensation. Ceux-ci n'ont très souvent pas une justification particulière à leur comportement ils disent agir juste parce qu'ils appartiennent à la même religion. Pour eux appartenir à une même religion est synonyme à l'appartenance à une même famille. D'où l'obligation venir en aide à tout pèlerin qui désire accomplir le *hadj* une prescription divine. Pour les informateurs c'est une manière de montrer à la face du

monde qu'on est vraiment musulman. C'est du moins ce qu'il faudra retenir de la déclaration suivante : « *Je suis musulman, je me dois d'agir comme un musulman je dois l'aider...* ». Selon les informations, un bon musulman est toujours à la quête de telles occasions pour avoir cette possibilité de porter l'aide à l'un de ses frères.

4.1.2. Solidarité comme valeur sociale et manifestation altruiste

De nombreux interviewés ont aussi retenu cette raison pour justifier les gestes solidaires. Ce justificatif est recueilli auprès des enfants ayant participé au financement du *hadj* de leur père. C'est aussi le cas avec des frères qui s'assistent ou des amis qui prennent à bras le corps le projet du *hadj* d'un des leurs. Ces acteurs présentent leurs comportements comme une obligation sociale : « *C'est mon père c'était mon devoir de participer pas de raison particulière* » a-t-on entendu auprès d'un des informateurs. Pour un enfant l'obligation tient du fait que l'on a été élevé par son géniteur ou son parent adoptif à qui l'on est du coup redevable. Ainsi, financer pour lui un *hadj* est une manière de lui exprimer sa reconnaissance et de payer en quelque sorte une partie de la dette de son éducation. Entre frère le principe est sensiblement le même. C'est soit un petit frère devenu puissant qui par devoir moral vis-à-vis d'un grand frère qui aurait beaucoup fait pour lui pendant sa tendre enfance qui est envoyé à la Mecque ou c'est le grand frère qui au nom du lien de sang décide et paie le *hadj* à son petit frère.

La logique est tout à fait autre quand il s'agit d'amis qui s'assistent. Dans leur cas en effet, c'est le souci de sceller d'avantage le lien qui les unit qui est avancé par les acteurs. Certains estiment en effet qu'être amis c'est comme conclure une alliance. Une des dimensions de cette alliance est de se porter mutuellement d'aide. Le respect de ce principe est une donnée essentielle pour la bonne santé de l'alliance. Cela permet en effet d'asseoir une relation de confiance entre lesdits amis. Le contexte est d'autant plus propice à cela que cette solidarité manifestée se fait inoubliable. Le *hadj* est en effet un événement particulier qui marque

indélébilement la trajectoire de vie personnelle d'un individu. Faire à son ami un don en de telles circonstances lui laisse un souvenir difficilement oubliable.

Les données ont par ailleurs montré que certaines assistances sont suscitées par l'intention de répondre à un appel à l'aide donc une manifestation de l'altruisme. En fait, comme cela a déjà été dit, les pèlerins organisent des tournées d'information sur leur projet du *hadj* à l'endroit de leur famille peu importe le niveau de leur dispersion. Les informations empiriques ont fait état de ce que le but premier de telle manifestation n'est pas d'enranger des appuis. Il s'agirait d'honorer sa famille ou ses amis les plus proches, de montrer tout l'estime que l'on a pour eux. Difficile cependant de croire en cela quand on sait que c'est par ce moyen qu'est assurée la mobilisation des acteurs pour les cérémonies du retour au bercail. Et de toutes les façons beaucoup reconnaissent en cette "marque de politesse et d'estime", un appel à l'aide déguisé et se font l'obligation d'agir. C'est du moins ce que l'on retient de la déclaration ci-après. « *Tu sais ce don je ne pouvais pas manquer de le faire, Issa c'était mon amis en plus, il est venu jusqu'à mon village, j'étais au champ, puisqu'il était pressé il est venu jusqu'à mon champ juste pour me porter l'information. Dis à ma place tu resterais sans rien faire ? Il fallait absolument que je l'assiste* ».

Les acteurs disent se sentir interpellés dans pareils circonstances de sorte qu'ils ne peuvent se dérober à l'obligation de porter d'aide.

4.1.3. La logique de dédommagement empreinte de solidarité

Certains estiment en effet que leurs dons ou gestes solidaires sont motivés par le besoin de compenser les dépenses liées à l'accueil que leur réserve le pèlerin qu'ils vont saluer à son retour au bercail. Ce raisonnement on le trouve plus souvent chez les membres des délégations, qui, de chaque village viennent souhaiter la

bienvenue au pèlerin. Ceux-ci font en effet, le déplacement sous l'instigation des proches, amis ou parents du pèlerin résidant dans les villages. Leur visite au pèlerin obéit de ce fait à des motivations diversifiées. Certains viennent par égard aux parents en question pendant que d'autres viennent pour des motivations religieuses ou juste par snobisme. C'est dans ce lot de personnes que s'identifient le plus souvent les acteurs faisant des dons dans une logique compensatoire. En fait, ces délégations avant le départ ou en pleine route organisent des cotisations à la fois volontaires et contraignantes. Un montant est très souvent fixé. Chacun cotise suivant cela. Le solde réalisé en argent comme en nature est remis au pèlerin dès la descente de la délégation. Ce geste est souvent dans la logique compensatoire comme on peut le lire dans le témoignage ci-après.

« Tu vois si tu viens là-bas tu mangeras hors le El-hadj est allé dépenser, tu manges c'est de l'argent tu ne peux pas aller t'asseoir bouffer simplement avec tes mains vides tu dois l'aider. Mais ce n'est pas forcé. Même si tu viens juste saluer tu as la bénédiction. Mais si tu donnes en plus de l'argent ta bénédiction est plus grande car devant Dieu plus tu donnes plus tu reçois. Tu peux par exemple voir un pauvre qui donne 1000F et un riche 500F, c'est donc la foi qui est à l'œuvre là. Or c'est à la mesure de ce que tu auras semé que tu récolteras demain. C'est pour cette raison que nous faisons tout cela ».

C'est donc comme un genre de sentiment de règlement de dette qui alimente les gestes de tels acteurs.

4.2. L'utilitarisme à l'assaut des solidarités communautaires

Les développements précédents ont fait montre des logiques solidaires qui ne résistent pas à la moindre incrédulité de la plus insignifiante lucidité de l'esprit analytique. Il suffit en effet d'interroger l'investi des gestes solidaires à partir des raisonnements de ces derniers ou de décrypter le mode du choix des donataires pour s'apercevoir que derrière l'apparente acte de générosité se cache toute une

machination destinée à permettre à l'agent social d'atteindre des objectifs personnels calculé et bien définis ; ce qui tend à remettre en cause le concept du don unilatérale que certains considèrent comme caractéristiques des sociétés modernes (Titmuss, 1972) ; (Goux, 2000) ou encore (Piron, 2002). Dans cette partie l'on présente quelques grands modèles de ces machinations utilitaristes qui sont en fait les objectifs réels des acteurs dans les dynamiques d'assistance. Des recherches supplémentaires devront être menées pour mettre plus en exergue cette facette de ce qui apparaît comme une manifestation solidaire dans nos sociétés contemporaines. Revenons donc sur ce rôle prégnant de la volonté de satisfaction de l'égo comme motif réel mais voilé des gestes solidaires au travers des quatre exemples annoncés.

4.2.1. Respect du divin ou façade ?

Dans l'inventaire des logiques ou motivations des dons, il avait été relevé que la solidarité est présentée comme prescription divine et les acteurs disent obéir à Dieu en se faisant solidaire. Un informateur pouvait dire ce qui suit : « *Je l'ai fait pour Dieu* ». Mais peut-on vraiment croire en ce désintérêt absolu, cet oubli sans ménagement de soi dans cette manifestation généreuse ? La question se pose plus encore quand le *hadj* est présenté comme une opportunité comme l'illustre la déclaration suivante d'un des informateurs : « *Ceux qui savent n'aiment jamais que de telles opportunités leur échappent* ». On peut se demander ce qui peut transformer le sacrifice de soi en une opportunité ? Car c'est de ça qu'il s'agit, donner c'est renoncé à la jouissance d'un bien au bénéfice d'un tiers ce qui signifie donc sacrifice. Alors si le sacrifice de soi est pour autant opportunité en quoi cela peut bien résider ?

Des suggestions de réponses à ces questions se repêchent dans certaines déclarations : « *Quand tu donnes tu es béni, Dieu te bénit, si c'est dans un contexte du hadj, c'est le comble* ». Ainsi l'on s'aperçoit que le geste est tout à fait investi d'une finalité utile par celui qui l'observe. Donner comme action sociale, et

particulièrement dans un contexte du *hadj*, est construit comme la clé de voûte, le moyen ultime d'acquisition de nombreuses bénédictions. Dans ce cirque représentationnel, l'acte de donation prend le sens d'une transaction marchande proche de l'échange car pour le donateur, il s'agit de donner pour acquérir la grâce divine. Le type relationnel en jeu est tout à fait contractuel et les deux parties contractantes sont le donateur et le divin. Le rapport d'échange revêt un caractère impersonnel, où les deux parties sont mues par l'intérêt : le divin rechercherait l'obéissance et l'humain des bénédictions. Le donataire disparaît comme agent cognitif dans ce processus, ne serait-ce que pour le donateur qui n'a de lui que l'image d'une pièce utile du système d'échange : il faut des gens à qui donner de la part de Dieu. Tant bien même que la partie humaine se retrouve dans l'incapacité de recourir à une quelconque représailles contre la partie transcendantale fruit de sa fertile imagination, la première dans ses représentations pense être dans un système d'échange sécurisé. La foi en la justice de la transcendance est le principe moteur aux fondements de cette certitude pendant même que l'on se retrouve en réalité dans un "marché précaire" où toutes les raisons pour douter sont pourtant réunies et à portée de main. Cette espérance ou conviction irrationnelle est le facteur qui persuade l'individu de la fidélité infaillible du divin qui dans le rapport marchand en question, n'attend que ses créatures remplissent leur part de contrat. Suivant cette grille, le *hadj* s'interprète comme le marché qui organise et sert de cadre à ces échanges. A cet égard il est une opportunité, il est en fait la circonstance qui offre à l'individu l'occasion de donner pour être béni. Pour les acteurs, le *hadj* incarne une certaine aspiration d'établir un lien avec soi et la transcendance, c'est donc un acte louable du point de vue religieux. On suppose que le divin est enchanté par son accomplissement. Sur cette base, aider quelqu'un à l'accomplir revient à aider quelqu'un à enchanter Dieu ce qui confère d'office des bénédictions lesquelles sont de deux ordres

Le premier, les bénédictions terrestres sont essentiellement celles qui se meut dans la réussite matérielle du donateur et concerne à titre d'exemple une bonne marche

de ses entreprises. Le second quant à lui, a valeur d'expiation des péchés exécrables. Cet imaginaire repose sur les logiques selon lesquelles le *hadj* possède la vertu d'expier toute sorte de péché et être solidaire à celui qui veut y sacrifier permet d'avoir la rémission des péchés au même degré que lui. La rémission des péchés signifiant de forte chance d'accéder au paradis, les acteurs estiment donc que leur don est vraiment une opportunité de mieux se garantir l'accès à cette félicité céleste. Même pour un proche décédé, il est possible de faire des dons et de demander des prières de clémence divine afin que les portes du paradis lui soit ouvertes comme cela se retrace dans l'affirmation suivante : « *Aussi comme frère est mort et a laissé derrière lui de l'argent je peux donner à quelqu'un pour qu'il aille prier pour mon frère. Ainsi la personne aura le salut de cela et mon frère aura pour lui aussi. Si tu fais le hadj tu ne fais la plus violence* ».

Ainsi, à l'instar de Viévrard, (2012), il faut dire que les comportements solidaires justifiés par le mobile religieux ne sont qu'un modèle de comportement intimé par le contrat imaginaire que l'individu pense avoir établi entre lui et le divin, lequel contrat lui donne la garantie des bénédictions et du pardon des péchés. Dans un contexte de *hadj*, le donateur n'agit que parce qu'il pense que celui à qui il obéit (le divin) lui rendra son acte de bienfaisance. Comme tel l'obéissance n'est qu'un moyen non pas l'objectif. La bénédiction et le pardon des péchés est ce que recherche le bienfaiteur, sa logique est moins dans plaire à Dieu que d'obtenir des bénédictions.

4.2.2. Notoriété sociale et l'autopromotion politique comme vecteur de la solidarité communautaire

Défendre le caractère désintéressé des aides en contexte du *hadj* devient par ailleurs une épreuve déconcertante quand on prend en considération certains éléments empiriques en rapport au profil des bénéficiaires des dons et la façon même de faire les dons.

En fait, comme cela avait déjà été décrit, les dons de certains acteurs se font en public. C'est par exemple le cas avec les épouses du pèlerin. C'est aussi le cas avec les beaux-fils et certains amis ou encore des familles qui envoient un des leurs pour avoir dans leur famille un *El hadj*. Ces acteurs sont ceux qui investissent le geste de donation comme ce qui définit leur statut ou comme un moyen d'acquérir un statut beaucoup plus élevé. La preuve en est qu'ils s'appliquent à vulgariser autant que faire se peut leur acte de générosité. Par exemple, les amis pour la plupart des cas s'investissent dans la rénovation des maisons, un investissement visible. Ils multiplient les manigances pour que l'on sache qu'ils en sont vraiment les pourvoyeurs. Cette manœuvre ne peut avoir autre fonction que de permettre au bienfaiteur de se faire une certaine identité qui le distingue et lui procure une certaine notoriété au sein de la communauté. Ils visent donc de la reconnaissance sociale par leur geste. Leur objectif est de se construire l'identité d'individus capables d'aider et disposer à le faire. Ainsi, le geste solidaire est d'abord un moyen de faire montre de leur capacité matérielle. On y gagne l'identité d'une personne assez nantie. Ensuite, il s'agit pour eux de monter leur disponibilité à donner à aider. Le don étant construit dans l'imaginaire du groupe en étude comme la manifestation d'un esprit sincère, d'un esprit soumise et dévoué à la cause divine, c'est un moyen pour certains de démontrer par leur don vulgarisé à grand coup de publicité astucieusement voilée, qu'ils jouissent vraiment de cette disposition spirituelle. Sans le dire vraiment, leur objectif réside dans la soif de prouver à leurs coreligionnaires pour qui l'entraide est une valeur cardinale incarnée par un croyant de calibre, leur niveau de fidélité aux préceptes de l'Islam et ainsi s'attirer honneur, respect et confiance des autres. Pour l'épouse, c'est un moyen de montrer à son époux combien de fois il compte pour elle. En retour elle pourra s'attendre à beaucoup plus d'amour et d'estime. Un tel retour sur investissement est d'autant plus souhaitable, souhaité et convoité que les pèlerins sont très souvent polygames. Le foyer conjugal est par conséquent un ring de duel où se négocie à grands coups d'astuce, de peau de banane et de sacrifice, les bonnes

attentions et l'amour du tout vénéré époux qui ne manque non plus de marchander ses bonnes grâces par le moyen de violentes menaces. Le don a par conséquent le moyen d'accroître son estime aux yeux de son mari, un moyen de se construire une nouvelle identité et de conquérir vraiment l'amour de celui-ci. Cela explique possiblement le fait que les épouses soient à même de s'endetter pour répondre à cette obligation voilée. Une autre dimension des logiques stimulant les dons des épouses notamment pour ce qui concerne les concurrence qui naissent est de marquer de différence entre elle et ses coépouse. L'objectif ici est de prendre d'influence et de décourager à tout jamais ces dernières de rivaliser avec elle l'amour ou l'attention de leur commun époux mais aussi de montrer à tous y compris la société, le mari et les coépouses qu'elle est supérieur à ces dernières. La donatrice donne et relève le deal parce qu'elle vise une position sociale à laquelle sont naturellement associés des privilèges qui pourraient être résumés par le respect. Elle vise par son don le respect de ses congénères ou rivales. Son geste de bienfaisance est motivé par ce souci tout à fait personnel de susciter le respect et l'amour du mari. Elle vise à soumettre ses rivales ou dans certains cas de sauver sa propre face. Car en effet, si les cérémonies de retour de son mari ratent, la société la tiendrait en quelque chose responsable ou même si tel n'a pas été le cas les railleries rejailliront sur elle parce qu'elle est sa femme. Elle court de ce fait et de toute évidence pour son prestige et non vraiment pour celui de son mari et même si elle le fait pour son prestige comme cela peut s'interpréter à première vue c'est parce qu'elle s'identifie à lui, de sorte que son succès social se déteigne sur elle.

En somme, l'investi du geste solidaire chez certains acteurs notamment proches que sont les amis et les épouses laissent transparaître que le contre-don attendu est moins dans le remboursement du bien reçu que dans la quête de l'estime sociale. Les acteurs visent au travers de leur solidarité une certaine reconnaissance sociale qui leur assure un statut élevé. Les justificatifs de devoir conjugal et d'amitié se révèlent donc être des façades, des feux qui cachent la forêt. La valorisation de l'égo est le motif principal de la bienfaisance, la solidarité n'est juste qu'un moyen

pour réaliser l'objectif qui n'est pas une fois de plus de contribuer au bonheur du donataire mais celui de soi.

Comme cela peut déjà se retracer dans les paragraphes ci-dessus le geste solidaire en réalité est motivé par la volonté d'étendre et d'asseoir son influence. On en avait un exemple avec le cas des épouses qui s'en servent à l'encontre de leurs rivales afin de les soumettre. Mais parlant de cet usage ou motif des formes solidaires un exemple semble plus parlant, il s'agit bien du politique que l'on voit aujourd'hui sur le terrain du *hadj* comme présenté plus tôt. Il faut Rappeler que le *hadj* est de plus en plus financé par les politiciens locaux ou même ceux d'envergure nationale. Ces bonds qui couvrent les frais du voyage sont présentés par les acteurs en question comme une manifestation de solidarité sans précédent. Mais un coup d'œil au profil des heureux bénéficiaires de telles générosités semble en dire long. Il faut répéter à cet effet, qu'il s'agit généralement de figures locales, membres de leur parti ayant de fortes influences ou des acteurs de la même trempe devenus gênant pour leurs ambitions politiques.

Ce choix d'une ingénieuse subtilité suggère des hypothèses rejetant en vrac la thèse de la générosité angélique des manifestations solidaires observées.

D'abord on peut apercevoir dans cette pratique une manœuvre pour rendre docile les donataires en vue d'un meilleur contrôle de leurs aires d'influence (leur familles, leur village ou même une localité entière). Une telle interprétation est d'autant plus crédible qu'ils ne choisissent que des figures locales de prou. La logique du don ou de l'assistance est de se porter en créancier du donataire, de cultiver en lui un sentiment de dette et par ce jeu, le fidéliser de sorte à s'assujettir ses services notamment en matière de contrôle des acteurs de son réseau d'influence. La tactique facilite conséquemment la maîtrise des localités en ce qu'il s'agit là d'en conférer la responsabilité à un "fils du terroir" qui en détient les aptitudes et les moyens. Par cette machination le politique réduit son front de bataille, il n'a désormais qu'un seul interlocuteur ou du moins un nombre assez

restreint qu'il peut tout à fait piloter sans grande difficulté avec l'avantage que ces interlocuteurs le plus souvent analphabètes sont aussi peu exigeants et posent moins de question. Ainsi, l'efficacité de ce choix assez astucieux réside dans le fait qu'il porte le mérite de soumettre les jeunes cadres 'capricieux' par la 'racine' c'est-à-dire par leur parents à qui on confie la charge de les fidéliser à la cause du politicien donateur. Le procédé permet de les contourner, de les réduire dans leur choix politique en les forçant au silence ou d'embrasser le choix parental sous peine de créer de vives tensions familiales qui portent la menace de sanction par la sorcellerie. En cela, financer le *hadj* s'est avéré être une prolifique stratégie de l'autopromotion politique. En lieu et place de la fastidieuse épreuve de fidélisation des jeunes intellectuels qui demandent des projets de sociétés réfléchis, il offre le raccourcis de rendre redevable et muet toute une grosse famille par le biais de son chef à coup d'argent avec juste de petits mots abêtissant ventant un pseudo et lointain lien de sang.

Outre ceci, par l'octroi de bonds de *hadj*, les politiques visent la conquête des leaders locaux encombrant pour leurs ambitions politiques. Payer le *hadj* à un tiers c'est lancer un message : dire ses mains tendues et donner l'avant-goût de ce qui attendrait ce dernier s'il se décidait à faire allégeance à soi. En cela la solidarité apparaît comme une publicité de soi. Il s'agit pour le politicien donateur de se faire valoir politiquement. Il donne pour conquérir plus d'adhérents et dope la performance de sa machine électoral ; c'est donc un investissement qu'il fait. La logique est purement d'user de la solidarité comme couverture ou moyen pour atteindre des fins personnelles. Une fois de plus, la logique égoïste l'intérêt de soi transparait dans ces transactions présentées sous le couleurs de la seine solidarité altruiste.

2-4- Solidarité ou stratégie de souscription à la sécurité sociale?

L'analyse des différentes logiques permet aussi de s'apercevoir que la loi de la réciprocité dans les dynamiques d'entraide est le fondement même des manifestations solidaires, c'est ce qui assure la survie de ces formes d'assistance. La lecture en profondeur des manifestations solidaires révèle en effet que l'agent social accepte de s'impliquer dans le jeu solidaire parce qu'il se dit que sa bienfaisance lui sera de toutes les façons rendus. Ce principe qui favorise le maintien des dynamiques d'entraide transparaît au travers de la déclaration suivante: « *Si tu n'aides pas on ne t'aidera non plus quand tu seras en difficulté* », « *Quand tu aides quelqu'un il ne peut l'oublier il te portera aussi aide en cas de besoin, et même s'il ne le fait pas Dieu amènera quelqu'un à t'aider* ». Le donateur ne sacrifie donc pas ses biens pour faire le bonheur de celui à qui il donne. Son souci est moins en cela que de se voir assujetti le secours de l'autre en cas de détresse. Il croit en la réciprocité qui lui donne la force d'agir comme déjà démontré. Il s'agit en fait pour lui par le geste solidaire de se faire des obligés ou des débiteurs au sens des démonstrations de Marie (2002). Le donateur est rassuré du retour de sa bienfaisance car il sait qu'il est de l'intérêt de tous d'entretenir ce dispositif d'assistance mutuelle par le strict respect de ce sacré principe de la réciprocité sous peine de se voir exclu du réseau ou de se voir exposer à la punition divine manifestée par divers malheur (Brûlure des récolte ou récolte peu abondante, maladies inexplicables...etc). C'est dire que le donateur est convaincu qu'il participe à un mutuel quand il assiste un tiers, et ce geste en lui-même est ce qui définit son appartenance au dit réseau d'assistance mutuelle. De ce fait, tout acteur social ou membre de la communauté qui s'engage à assister d'une manière ou d'une autre un candidat pèlerin se représente son comportement comme un engagement à étendre son réseau social d'assistance. Le comportement est donc un gage ou un outil de mobilisation futuriste de l'assistance communautaire. Et c'est « *Ce qui amène les gens à faire des choses du genre, à s'assister en de tels*

événements charnières ». La logique est donc semblable à celle de la souscription à une structure d'assurance.

L'on détient donc en ce principe une manifestation non ménagée du caractère tout à fait intéressé des pratiques solidaires. De ce principe en fait, l'on réalise que l'acteur donateur opère le geste dans un objectif prospectif et égoïste. Dans la réalité des faits, l'obligation d'aider ou d'assister lui semble valoir la peine parce qu'il y voit l'intérêt du secours en cas de besoin. On en vient à valider les analyses de Paugam (2012) qui mettant sournoisement en valeur la rationalité de l'agent solidaire, justifiaient la survie des solidarités de proximité par l'absence de système de protection sociale performant au niveau national, contraignant de fait l'individu à cultiver cette solidarité de proximité comme moyen pour se prémunir contre les incertitudes du futur.

Les manifestations solidaires transparaissent ainsi comme des comportements reposant sur des formes rationnelles à forte teneur utilitaire. Dans le cas d'espèce, l'agent social vise à régler un problème personnel quand il s'engage dans l'action. Vivant en fait dans un contexte socioéconomique des plus précaires caractérisé par l'absence du moindre dispositif de protection accessible, l'avenir lui est truffé de risques. Le secours social et la "grâce divine" apparaissent par conséquent et en pareil contexte, comme d'excellents recours pour se construire un certain sentiment de sécurité. L'obligation d'intégrer un réseau solidaire lui est donc un impératif d'autant plus que c'est le seul moyen pour mobiliser ce capital social.

Le comportement solidaire qui s'applaudi comme l'accomplissement d'une pieuse intention philanthropique n'en est donc pas des plus désinvoltés ou altruistes. L'actant agit positivement à l'endroit de son voisin parce qu'il se le représente comme un moyen à ménager comme tel dans le but de s'en assujettir les services dans le futur. Dans ces circonstances, le don ou plus globalement la solidarité, perd vraiment tout son sens d'acte de générosité ou de sacrifice de soi au profit d'autrui

et prend une connotation aussi intéressée que prospective traduisible par la loi du ‘‘on se sacrifie pour autrui pour mieux le voir à son service demain’’.

Bref, la loi de la réciprocité qui définit les formes solidaires constatées en contexte du *hadj* est un exemple patent de la forte mise en scène de soi sous le couvert de la solidarité dans les rapports d’assistance au sein les sociétés locales. Elle porte en elle les insignes de l’*égo* car l’agent social se le construit comme stratégie pour se prémunir contre les incertitudes du futur. La solidarité est donc instrumentalisée, celui que l’on assiste n’est qu’un moyen utilisé pour atteindre des fins personnelles (Laval, 2009).

Conclusion

Les manifestations solidaires sont un aspect constitutif de l'organisation sociale du *hadj* dans la commune de Ségbana. Cette recherche basée sur l'approche compréhension a donné l'occasion d'en interroger les caractéristiques par l'analyse des logiques sociales qui lui sont sous-jacents. La catégorie demeure un fait social complexe qui en dépit des nombreuses propositions théoriques disponibles, présente encore aujourd'hui des facettes pour les moins déconcertantes. En fait, partant de la description méticuleuse des diverses pratiques solidaires en cette circonstance particulière qui marque le vécu de certains acteurs ruraux, elle en a dévoilé les logiques sous-jacentes afin de justifier la persistance de ces manifestations mal en point et ce de plus en plus dans les sociétés occidentales dont le substitutif africain sont les villes.

D'une manière brève, les manifestations solidaires sont diverses et multiformes en cette circonstance à Ségbana. Elles vont des dons d'argent ou de tout autres biens en nature utiles aux diverses assistances physiques. Les assistances se font à la maison (à la cuisine, l'accueil des visiteurs) comme au champ (travaux champêtres du pèlerin). Divers acteurs se trouvent donc au centre de cette manœuvre. Le cercle est aussi élargi qu'il couvre non seulement la famille élargie du pèlerin, son village mais aussi les villages environnants voire des villages au-delà de la commune et même du Bénin ; les nigériens se joignant aux festivités très souvent. Il comprend non seulement les personnes aux affiliations parentales ou amicales mais aussi des coreligionnaires. C'est bien ce qui a valu l'appellation de solidarité communautaire dans le cadre de ce travail. De même, les logiques aux fondements des comportements solidaires sont tout aussi diversifiées. Telles que énoncées par les acteurs, elles portent en elles la volonté de camoufler le caractère tout à fait intéressé de ces gestes. Mais le travail d'analyse révèle des motifs tout à fait intéressés. Il y a une instrumentalisation de la solidarité et l'utilitaire serait donc à

la base de la solidarité présentée comme une manifestation de bienfaisance désintéressée. Bien qu'il ait une relative libération du donataire quant à l'obligation de rendre ce qu'il a reçu, le geste n'en perd moins sa teinture utilitaire. Au-delà de ce que l'acteur prend pour débiteur à part le donataire, le divin et le corps social, le retour attendu de l'acte de bienfaisance n'est souvent pas le remboursement de ce qui a été donné, mais l'approbation sociale que le comportement susciterait. Il ne faut donc pas voir uniquement dans le contre-don ce que le bénéficiaire retourne en guise de paiement mais l'approbation sociale qui engendre une certaine reconnaissance sociale au bienfaiteur,

Perspective de thèse :

A l'issue de cette analyse, les résultats obtenus suggèrent de nouvelles investigations plus vastes et plus approfondies au sujet des solidarités communautaires ou de proximité. Il a une certaine remise en cause de la théorie durkheimienne de la solidarité selon laquelle il en existerait deux formes : la mécanique (qui caractériserait les sociétés archaïques) et la solidarité organique (qui régirait les rapports entre individus dans les sociétés dites modernes). A considérer les assertions contemporaines des sympathisants de cette tendance théorique les formes solidaires seraient dans les sociétés modernes impersonnelles et donc désintéressées pendant que dans les groupes archaïques, elles seraient contraignantes et régies par le principe du contre-don.

Or dans le cadre de la présente recherche (menée dans une communauté rurale que Durkheim classerait comme archaïque), il s'est avéré que la solidarité quel qu'en soit la forme n'a jamais été désintéressée. Bien qu'il y ait libération du donataire, il y a toujours été des motifs personnels au-dessous de l'action.

Ainsi, la préoccupation de la thèse serait de réunir suffisamment de preuve pour une théorie de la 'solidarité intéressée', qui ne se base pas sur une distinction des types sociétales, mais fait de l'utile, quel qu'en soit la forme ou la taille, un élément essentiel des entraides dans toutes les sociétés. Pour se faire, on ne prendra plus uniquement le contexte du *hadj*, mais aussi d'autres circonstances, qui, dans le milieu, cristallisent les manifestations solidaires entre acteurs. Il s'agira de sonder encore une fois les logiques de ces formes solidaires et de faire des comparaisons afin d'asseoir la présence des motifs utilitaires dans les formes solidaires au sein des communautés locales. Il faudra dans le même sillage travailler à asseoir le principe selon lequel le contre-don comme ce que retourne le donataire en guise de paiement est une définition réductrice, le contre don devant être vu comme l'ensemble de tous les privilèges sociaux et matériels que génèrent directement et indirectement l'acte de donation

La méthodologie devra être revue. En fait, pour favoriser les comparaisons de tendances, il s'agira d'utiliser la démarche quantitative pour appuyer celle qualitative ici utilisée.

Références bibliographiques

- 1- ARROW, K., J., 1975, « *Gifts and Exchange* », in Edmund S. Phelps (ed.), *Altruism, Morality and Economic Theory*, New York, Russell Sage Foundation, p. 13-28.
- 2- BONVALET, C., ORTALDA L., 2006, « *Enquête "Proches et parents"* », INED, *France, 1990* », in BONVALET C., OGG J. (dir.), *Enquêtes sur l'entraide familiale en Europe. Bilan de 9 collectes*, Paris, INED, p. 85-119.
- 3- BOUGLE, C., 1907, *Le solidarisme*, Paris, V. Giard & E. Brière, 52p.
- 4- BOURGEOIS, L., 1896, *Solidarité*, Lille, Septentrion Presses universitaires, 46p.
- 5- CHAPOULIE, J-M., 2000, *Le travail de terrain : l'observation des actions et des interactions, et la sociologie*, in *Société contemporaines*, n°40, pp5- 27
- 6- DURKHEIM, E., 2007, *De la division du travail social*, Paris, PUF, coll. "Quadrige/grands textes", 187p
- 7- DURKHEIM, E., 2004, *Les formes élémentaires de la vie religieuse, le système totémique en Australie*, Paris, 5^{ème} Edition, PUF, Collection "Bibliothèque de philosophie contemporaine, 347p
- 8- ELIAS, N., 1991, *La société des individus*, Paris, Editions Fayard, 231p.
- 9- ESCALLIER, R., 2001, « *De la tribu au quartier, les solidarités dans la tourmente* » in *Cahiers de la Méditerranée*, Vol, n°63, pp13-40.
- 10- FRIEDBERG, C., 1997, « *Diversité, ordre et unité du vivant dans les savoirs populaires* » in *Natures Sciences, Sociétés*, Vol5, n°17, 77p.

- 11- KANE, A., 2001, *Les caméléons de la finance populaire au Sénégal et dans la diaspora : dynamique des tontines et des caisses villageoises entre Thiologie, Dakar et la France*. Thèse de Doctorat, Université d'Amsterdam, 234p.
- 12- MALAMOUD, C., 2015, « En quête de l'idée de solidarité dans l'Inde ancienne », in Supiot, A., (dir.), 2015, *La Solidarité. Enquête sur un principe juridique*, Paris, Odile Jacob, p. 127-138.
- 13- MARIE, A., 1997, *L'Afrique des individus. Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine* (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey). Paris, Karthala, pp53-110.
- 14- MAUSS, M., 1966, « Essai sur le don », in *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF.
- 15- MESSU, M., et al., 2002, *Les solidarités familiales dans les travaux du Crédoc*, Rapport d'étude, Paris, 196p.
- 16- PAUGAM, S., 2008, *Le lien social*, Paris, PUF "Que sais-je ?", 213p.
- 17- SAGHI, O., 2010, *Paris-La Mecque sociologie du pèlerinage*, Paris, PUF, 284p.
- 18- SAHLINS, M., 2000, *Les Lumières en Anthropologie*, Nanterre, Société d'Ethnologie, 121p.
- 19- SEMIN, J., 2007, « L'argent, la famille, les amies : ethnographie contemporaine des tontines africaines en contexte migratoire », *Civilisations*, n°56, p.183-199.
- 20- SIMMEL, G., 1908, *Sociologie*, 1^{ère} édition en allemand, Paris, PUF, 690p.
- 21- SIMMEL, G., 1908, *Soziologie. Untersuchungen über die Formen der Vergesellschaftung*, Berlin, Duncker & Humblot, 255 p.
- 22- SOW, K., et al., 2011, *La solidarité familiale dans la prise en charge des patients : réalités, mythes et limites*, Paris, PUF, 223p.

23- TESTART, A., 2005, *Éléments de classification des sociétés*, Paris, Errance, 156p

24- TITMUSS, R., 1972, *The Gift Relationship. From Human Blood to Social Policy*, New York, Vintage Books, 243p.

25- WEIL, R., 2006, *Les techniques de recueil et de traitement des données*, Paris, Durand, 423p.

Références webographiques

1-DESSINGES, C., 2008, « Émotion, collectif et lien social : vers une approche sociologique du don humanitaire. », *Revue du MAUSS* 2/ (n° 32), p. 303-321, in www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-2-page-303.htm, Consulté le 15/11/2015

2- MERLA, L., 2011, « Familles salvadoriennes à l'épreuve de la distance : solidarités familiales et soins intergénérationnels », *Autrepart* 1, (n°57-58), p. 145-162, in www.cairn.info/revue-autrepart-2011-1-page-145.htm, Consulté le 02/12/2015

GODBOUT, J., 2004, 'L'actualité de l'« Essai sur le don », *Sociologie et sociétés*, Volume 36, numéro 2, p. 177-188, in <http://id.erudit.org/iderudit/011054ar>, consulté le 02/10/2015.

TREPIED, V., 2012, « L'entraide familiale », *Sociologie*, Online since 24 October 2012, connection on 17 November 2015, in <http://sociologie.revues.org/1403> Consulté le 12/11/2016

ANNEXES

Annexe 1

Guide d'entretien pour les pèlerins

I-Identification

Nom..... Prénom.....Profession.....

Age.....Ethnie.....

II- L'expérience et le coût du *hadj*

- 1- Année et logique d'accomplissement du *hadj*
- 2- Mode de financement
- 3- La place de la communauté dans le processus de financement

III- Les assistances bénéficiées

- 1- Les différents acteurs ayant apporté d'aide
- 2- Nature des assistances par acteurs
- 3- Importance des assistances par acteurs
- 4- Usage ou rôle de chaque aide ou assistance
- 5- Périodes d'intervention des assistances par acteurs
- 6- Raison justifiant les assistances
- 7- Les limites des assistances

Annexe 2 :

Guide d'entretien pour la famille et la communauté :

I- Identification

Nom.....Prénom.....

Profession.....Age.....

Ethnie.....

II- Formes d'assistance

- 1- Participation aux efforts du *hadj*
- 2- Nature et importance de l'aide
- 3- Coût de l'aide

III- Logique de l'aide

- 1- Raison religieuses justifiant l'aide
- 2- Raisons économiques justifiant l'aide
- 3- Raison sociales justifiant l'aide
- 4- Autres raisons

Table des matières

SOMMAIRE	2
J'adresse mes sincères remerciements à :	4

LISTE DES TABLEAU ET DES FIGURES.....	6
ABSTRACT	7
Introduction	8
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE	11
1.1-Problématique	11
1.1.1. Problème	11
1.1.2. Hypothèse.....	13
1.1.3. Objectifs	13
1.2. Délimitation thématique et clarification conceptuelle	13
1.4. Quelques axes de la question :	19
1.5. Modèle théorique d'analyse.....	25
CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE	27
2.1. Présentation du cadre de la recherche	27
2.2. Nature de la recherche.....	30
2.3. Techniques et outils de collecte des données :.....	30
Tableau I : <i>Répertoire des structures de documentation et types de documents</i>	31
2.4. Groupes cibles et échantillonnage.....	33
2-7-Traitement et analyse des données :.....	34
2-8-Chronogramme d'exécution.....	35
Tableau III : <i>Récapitulation du chronogramme d'exécution des tâches de l'étude</i>	35
2-9- Difficultés rencontrées et limites de la recherche	35
Deuxième partie : Des pratiques solidaires diverses aux logiques utilitaristes autour du <i>hadj</i> à Ségbana	37
CHAPITRE III : Pratiques solidaires autour du <i>hadj</i> : Eléments descriptifs du phénomène.....	37
3.1. Formes de solidarité en contexte du <i>hadj</i>	38
3.1.1. Solidarité financière	38
3.2. Acteurs impliqués dans l'assistance aux pèlerins	45

3.2.1. Famille restreinte du pèlerin	45
3.2.2. Famille élargie du pèlerin	46
3.2.3. Coreligionnaires et politiciens	48
CHAPITRE IV : Les logiques solidaires dans un contexte de <i>hadj</i> à Ségbana....	49
4.1. Discours des acteurs sur les fondements des comportements solidaires ..	50
4.1.1. Obéissance religieuse.....	50
4.1.2. Solidarité comme valeur sociale et manifestation altruiste	51
4.1.3. La logique de dédommagement empreinte de solidarité	52
4.2. L'utilitarisme à l'assaut des solidarités communautaires	53
4.2.1. Respect du divin ou façade ?	54
4.2.2. Notoriété sociale et l'autopromotion politique comme vecteur de la solidarité communautaire.....	56
2-4- Solidarité ou stratégie de souscription à la sécurité sociale?	61
Conclusion.....	64
Perspective de thèse :	66
Références bibliographiques	68
ANNEXES	71
Annexe 1.....	71
Guide d'entretien pour les pèlerins	71
Annexe 2 :	72
Guide d'entretien pour la famille et la communauté :	72